

Un service de porte à porte envisagé pour le taxi

par Jacques DALLAIRE

"Avant de songer à légaliser le covoiturage (transport de personnes par un particulier contre rémunération), le gouvernement du Québec devra se préoccuper de l'avenir de l'industrie du taxi qui est en pleine période de crise."

C'est ce qu'a déclaré, hier, en conférence d'information, M. Patrick Morin, président de la Ligue de taxi

Québec Inc., qui a vertement condamné le projet du ministère des Transports du Québec de consacrer dans une loi le covoiturage, alors que l'industrie du taxi périclète.

Le taxi a aussi la prétention qu'il est en mesure de faire du covoiturage et de devenir une sorte de prolongement du transport en commun dans la région de Québec.

Dans cette veine, l'industrie du

taxi propose de s'attarder au concept du taxibus, qui, à son avis, constituerait un moyen terme entre l'autobus et le taxi, en offrant au consommateur un service de porte à porte à un coût fixe, moins dispendieux que les tarifs de taxi, mais permettant de voyager plusieurs personnes à la fois.

Ce nouveau système, qui pourrait être mis en place dans les prochains mois en autant que le règlement 6

régissant l'industrie du taxi soit amendé, répondrait, selon la ligue, à deux objectifs. D'abord, il y a beaucoup trop de voitures-taxis dans la région de Québec, quelque 600, dont 442 dans les secteurs de Québec, Les Saules, Dabinger et l'Ancienne-Lorette sous l'égide de la Ligue de taxi Québec, ce qui évidemment, mine la rentabilité de l'industrie.

Dans cette seule agglomération, M. Morin soutient qu'une centaine de

véhicules devraient être écartés ou affectés à d'autres services, comme le taxibus.

Actuellement, à Québec, un permis d'exploitation d'une voiture-taxi vaut \$13.000. Comme le souligne M. Morin, la ligue n'a pas les moyens de déboursier \$1.300.000 pour racheter ces permis en trop.

D'autre part, le taxibus pourrait avantageusement remplacer l'autobus,

d'après M. Morin, sur certains circuits, en dehors des heures de pointe. Cela occasionnerait une économie pour la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), tout en lui donnant la possibilité de réaffecter des véhicules sur d'autres circuits plus achalandés.

Pertes pour la CTCUQ

M. Morin a noté, hier, que la (Suite à la page A2, 1re col.)

jeudi Killanin veut voir Carter et Brejnev

Le président du Comité international olympique, Lord Killanin, veut rencontrer Jimmy Carter et Leonid Brejnev afin de mettre un terme à la crise qui menace les Jeux de Moscou. Pendant ce temps, l'Allemagne de l'Ouest annonçait hier et la Chine populaire, ce matin, leur intention de boycotter les Jeux de Moscou.

page C-9

L'achat de Nordair

MM. Alfred Hamel et Alfred Rouleau, respectivement présidents de Québecair et du Mouvement Desjardins, ont tenu une réunion à huis clos avec les députés de l'Est du Québec afin d'expliquer les modalités de leur offre d'achat de la compagnie aérienne Nordair.

page A-12

Médecins résidents et internes

Alors que plane la menace d'un débrayage général pour lundi, les pourparlers reprendront demain entre les médecins résidents et l'Association des hôpitaux du Québec.

page C-12

Trésor à la poubelle

ROANOKE, Virginie (AFP) — Plus de \$3,5 millions de chèques non encaissés ont été retrouvés, mardi après-midi, dans la décharge municipale de Roanoke, en Virginie.

Les chèques, qui provenaient tous de petites banques qui n'ont pas les moyens de les faire passer par un ordinateur pour les comptabiliser, avaient été déclarés volés par la société chargée de s'occuper de ces transactions.

Ramassés par une voiture blindée, ils avaient en fait été déposés dans des sacs en plastique devant une porte de service, vendredi. Lundi, les éboueurs les ont enlevés, pensant qu'il s'agissait d'ordures.

Ce n'est qu'après enquête auprès des convoyeurs que la police a pu établir qu'ils se trouvaient dans la décharge municipale. Les éboueurs de Roanoke ont mis toute la journée de mardi à les retrouver dans le champ d'immondices.

sommaire

Annonces classées	D-6 à D-22
Arts et spectacles	D-2 à D-5
Bandes dessinées	B-4
Bridge	D-21
Carières et professions	C-11
Consommation	B-10 et B-11
Décès	D-23
Economie-finances	B-6 à B-8
Feuilleton	D-18
Horoscope	D-17
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-19
Page documentaire	A-7
Patron	D-20
Pierre Champagne	A-14
Sport	C-1 à C-10
Télévision	D-5

météo
Nuageux avec pluie intermittente ou bruine. Maximum de 2 à 6. Demain, nuageux avec quelques averses.

détails, page D-6



Un soldat cubain surveille l'embarquement de réfugiés sur le bateau qui les conduira aux Etats-Unis.

Trafic illégal de réfugiés entre Cuba et la Floride

KEY WEST, Floride (d'après AFP, UPI, AP et NYTNS) — Une flottille de plus de 170 bateaux de toutes dimensions a quitté hier après-midi Key West, à la pointe sud de la Floride, pour aller chercher d'autres réfugiés à Cuba, en dépit de la menace du département d'Etat de poursuivre en justice les propriétaires de bateaux qui ramèneraient des Cubains sans autorisation préalable.

Tard hier soir, la Garde côtière, agissant à la suite de plaintes portées par le département d'Etat selon lequel le "pont maritime" fait l'affaire des autorités cubaines, a donné l'avertissement que de telles activités se faisaient "en violation de la loi américaine".

La déclaration donnait l'avertissement que "les contrevenants pour-

raient être arrêtés et que leurs embarcations pourraient être saisies". Mais un officier de la Garde côtière a précisé qu'aucune démarche n'avait encore été entreprise pour interdire la circulation entre Key West et Cuba.

Jusqu'à maintenant toutefois, les avertissements des autorités américaines n'ont eu aucun effet.

Presque tous les 270 Cubains qui sont arrivés à Key West au cours des 18 dernières heures ont déclaré aux autorités qu'ils faisaient partie des quelque 10.000 réfugiés à l'ambassade péruvienne à La Havane depuis plus de deux semaines à la recherche d'un asile politique ou d'un sauf-conduit qui leur permettrait de quitter le pays.

Mais, selon des rapports qui circulaient hier, au moins une vingtaine de réfugiés nouvellement arrivés ne se trouvaient pas à l'ambassade. Ils avaient tout simplement grimé à bord des bateaux en partance du port de Mariel, à environ 35 kilomètres de La Havane. On en conclut ici que le gouvernement cubain a décidé de laisser partir tous ceux qui le voudraient.

D'autre part, selon les milieux cubains de Miami, certains proprié-

taires font payer \$1.000 par réfugié à la communauté hispanique de Floride: "Je risquerai de perdre un bateau de \$50.000 en allant là-bas", a expliqué l'un des propriétaires.

Les Etats-Unis, rappelle-t-on, avaient accepté de recevoir 3.500 des 10.000 Cubains réfugiés à l'ambassade du Pérou.

De plus, tard hier soir, les services d'immigration (INS) ont annoncé qu'ils empêcheraient les propriétaires d'embarcations d'amener d'autres Cubains et d'autres étrangers aux Etats-Unis sans visa valide. Un propriétaire qui amènera un étranger sans visa valide se verra imposer une amende de \$1.000 par personne et le bateau sera saisi jusqu'à ce que l'amende soit payée.

"Nous conseillons fermement aux personnes concernées de mettre fin au transport illégal de réfugiés cubains. Les Etats-Unis demandent instamment au gouvernement cubain de permettre la reprise immédiate des vols (pour réfugiés) à destination du Costa Rica et d'autres pays", a conclu le porte-parole.

Par ailleurs, les négociations entre Cuba et le Costa Rica n'ont fait aucun progrès hier.

Sanctions du Canada contre l'Iran

OTTAWA (d'après PC, AFP) — Au moment même où le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, effectuait une visite de 12 heures, hier à Ottawa, le gouvernement canadien a annoncé qu'il emboîterait le pas aux pays membres du Marché commun et prenait une série de mesures de représailles contre l'Iran.

Ces mesures, visant à obtenir la libération des otages américains détenus depuis six mois à Téhéran, ont cependant une valeur plus symbolique que réelle étant donné l'embargo iranien sur les exportations de pétrole et la fermeture, il y a quelques mois, de l'ambassade canadienne à Téhéran.

Le gouvernement canadien a ainsi fait savoir aux sociétés pétrolières qu'il serait inapproprié dans les circonstances qu'elles achètent du pétrole iranien, et il leur recommande de s'abstenir de négocier de nouveaux contrats.

De plus, le gouvernement fédéral ne délivrera plus de visas aux étudiants iraniens à l'extérieur du Canada — à l'exception des quelque 40 qui ont déjà obtenu provisoirement leur droit d'entrée au Canada.

De plus, il a été décidé que l'ambassade d'Iran réduise de moitié son effectif à Ottawa, limitant ainsi son personnel au seul chargé d'affaires; le deuxième agent devra quitter le Canada dans les 72 heures.

A l'instar des pays de la Communauté européenne, le Canada a aussi décidé de refuser d'accorder des permis pour l'exportation de matériel militaire et de consentir du crédit à l'exportation à l'Iran.

Le communiqué des Affaires extérieures a annoncé enfin que le gouvernement canadien envisage de prendre d'autres mesures dans les domaines diplomatiques et commerciaux aux-

quelles il pourrait recourir en accord avec d'autres pays, si la crise des otages n'est pas résolue d'ici le 17 mai.

Au cours d'une conférence conjointe avec le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, le secrétaire d'Etat américain s'est dit heureux des décisions du gouvernement canadien visant à appuyer les Etats-Unis dans le conflit qui les oppose à l'Iran.

Il s'est de plus réjoui de ce que, la veille, le gouvernement canadien ait annoncé qu'il souscrit au mouvement de boycottage des Jeux olympiques de Moscou, amorcé par les Etats-Unis en guise de représailles contre l'intervention soviétique en Afghanistan.

Nous estimons que la décision du Canada connue mardi et celle de l'Allemagne de l'Ouest annoncée hier de se joindre au boycottage des Jeux aura une influence déterminante sur d'autres nations, a dit M. Vance.

Il était prévu que Vance fasse des pressions sur Ottawa pour l'amener à prendre une position plus ferme sur le problème iranien mais l'annonce de MacGuigan est venue comme une

(Suite à la page A2, 1re col.)

Hausse du prix de l'essence

HALIFAX (PC) — Les automobilistes canadiens vont tout de suite payer plus cher leur essence, a annoncé hier un porte-parole de la société Imperial Oil.

Selon M. Ed Cousins, les compagnies pétrolières canadiennes ont majoré de 0,4 cent le prix du litre d'essence ordinaire et de 0,5 cent le litre du sans plomb.

Il s'agit là du prix calculé aux pompistes et, eux, vont répercuter la hausse immédiatement au consommateur. Pour ce dernier, la hausse va se traduire par près de 2 cents le gallon, a déclaré M. Cousins.

Retard dans les retours d'impôt québécois

par Pierre MARTEL

L'émission de chèques de remboursements d'impôt par le ministère du Revenu du Québec accuse un retard d'environ trois semaines par rapport à l'année dernière.

Cependant, d'ici deux semaines, selon un porte-parole du ministère, tout le retard aura été rattrapé.

D'après le secrétaire du ministère du Revenu, M. Pierre-Paul Blais, les retards dans le traitement des déclarations d'impôt sont essentiellement attribuables à la grève des fonctionnaires provinciaux au cours de l'année dernière.

A la suite de cette grève, les systèmes informatiques ont été particulièrement affectés. Il a fallu plusieurs mois de travail pour se remettre à jour. Ainsi, au ministère du Revenu, au cours des dernières années, la programmation informatique pour le traitement des déclarations d'impôt était à point vers la mi-février. Cette année, il a fallu attendre à la mi-mars pour que le programme soit prêt.

"On a donc commencé à traiter les déclarations avec un mois de retard. Au 15 avril, on avait réussi à rattraper une semaine du retard. Et, d'ici deux semaines, on devrait avoir rattrapé tout le retard", de préciser M. Blais.

A la mi-avril, selon ce dernier, le ministère avait reçu deux millions de déclarations d'impôt et environ 750.000 chèques de remboursements avaient été émis.

Les Jeux de Moscou à Radio-Canada sont annulés

OTTAWA (PC) — La société Radio-Canada a décidé de ne pas donner suite à ses projets de retransmission des Jeux, en raison de la décision du gouvernement canadien de souscrire au mouvement de boycottage des Jeux de Moscou.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de la société d'Etat, M. A. W. Johnson, indiquant que la décision implique des pertes de plus de \$5 millions.

La société est engagée à déboursier un montant de \$2,4 millions, dont \$1,2 million pour les droits de retransmission et \$1,2 million pour la location d'installations, a-t-il précisé.

On enregistrera également une perte de \$3,8 millions en recettes publicitaires qu'aurait apportées la retransmission des Jeux à la télévision; cette perte, toutefois, sera compensée en partie par les recettes publicitaires évaluées à moins de \$1 million provenant des émissions diffusées en remplacement des Jeux, a ajouté M. Johnson.

Les reportages en direct et en différé, à la télévision comme à la radio, des Jeux de Moscou, sont ainsi annulés, a-t-il dit.

REFERENDUM

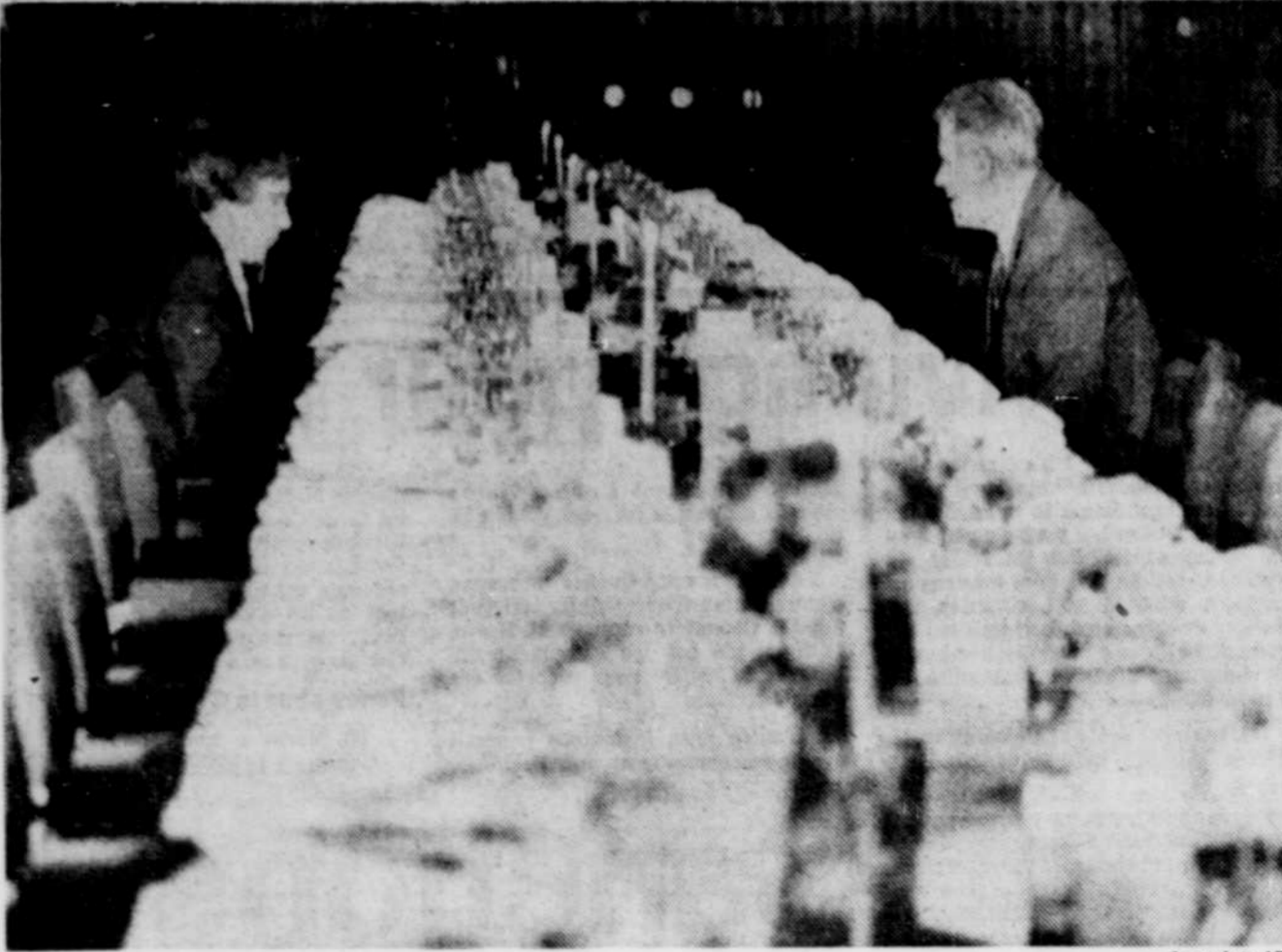
- Advenant une victoire du NON Ottawa serait prêt à négocier
- Rentrée "féroce" de Castonguay
- Les ex-députés créditistes se retrouvent dans le clan du OUI
- Avec ou sans Ottawa, le sel des Iles "sortira" (Lévesque)
- Ryan accuse les péquistes d'agir comme "les maîtres du Kremlin"

Nos informations, pages B-1 à B-3

Etes-vous en forme?



Comme première étape de votre renouveau printanier, pourquoi ne pas évaluer votre condition physique? Voir ce qu'il vous faut faire en page B-10.



(Laserphoto AP)

QUI VIENT DINER?...pourrait demander le secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance au ministre canadien des Affaires extérieures, Mark MacGuigan, tous les deux assis seuls quelques instants avant l'arrivée des quelque invités au dîner servi, hier soir, à Ottawa en l'honneur de M. Vance.

Sanctions du... (Suite de la première page)

surprise. Il avait déclaré mardi soir qu'il n'y aurait aucune déclaration sur la question des sanctions pendant la visite de Vance.

Ligne plus dure

La politique canadienne à l'égard de l'Iran et de l'Afghanistan s'est durcie passablement au cours des derniers jours.

La semaine dernière, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau avait publiquement repoussé les demandes de l'opposition le priant d'endosser le boycottage des Jeux olympiques décrété par l'ancien gouvernement conservateur, avant d'entendre les explications de Vance sur les plus récents développements au Moyen-Orient.

Trudeau avait alors exprimé son inquiétude relativement aux menaces américaines d'action militaire contre l'Iran, et avait ajouté que la pression

que pourrait mettre le Canada sur les autorités iraniennes pourrait dépendre des informations fournies par Vance.

Un porte-parole de l'ambassade iranienne s'est dit non surpris par la décision d'Ottawa. "Nous ne sommes pas en colère parce que le Canada se doit toujours d'être fidèle à l'alliance anglo-américaine."

Autres sujets

Par ailleurs, les gouvernement canadien et américain ont remis à jour hier le protocole d'entente qui lie les deux pays en matière de coopération nucléaire, prolongeant jusqu'en l'an 2000 les accords conclus en 1965 sur la technologie nucléaire.

Le ministre MacGuigan a souligné que l'entente renouvelée, en plus de sa valeur symbolique, rehausseait les ga-

ranties actuelles concernant la non-prolifération.

Les pourparlers canado-américains ont par ailleurs porté sur le renouvellement du traité de pêches entre les deux pays, la construction du gazoduc de l'Arctique, ainsi que les négociations sur la loi de la mer, au sujet de laquelle, de part et d'autre, on a convenu à un désaccord sur la délimitation des fonds marins, en fonction notamment de l'exploitation des gisements de nickel.

La question référendaire au Québec n'a pas été abordée au cours des entretiens entre le secrétaire américain et les porte-parole du gouvernement canadien, a-t-on dit.

M. Vance s'est contenté d'affirmer que le débat constitutionnel actuellement en cours ne doit être réglé que par les Canadiens eux-mêmes, refusant de répondre davantage à toutes les questions de la presse à ce sujet.

Premier colloque sur les problèmes des gais

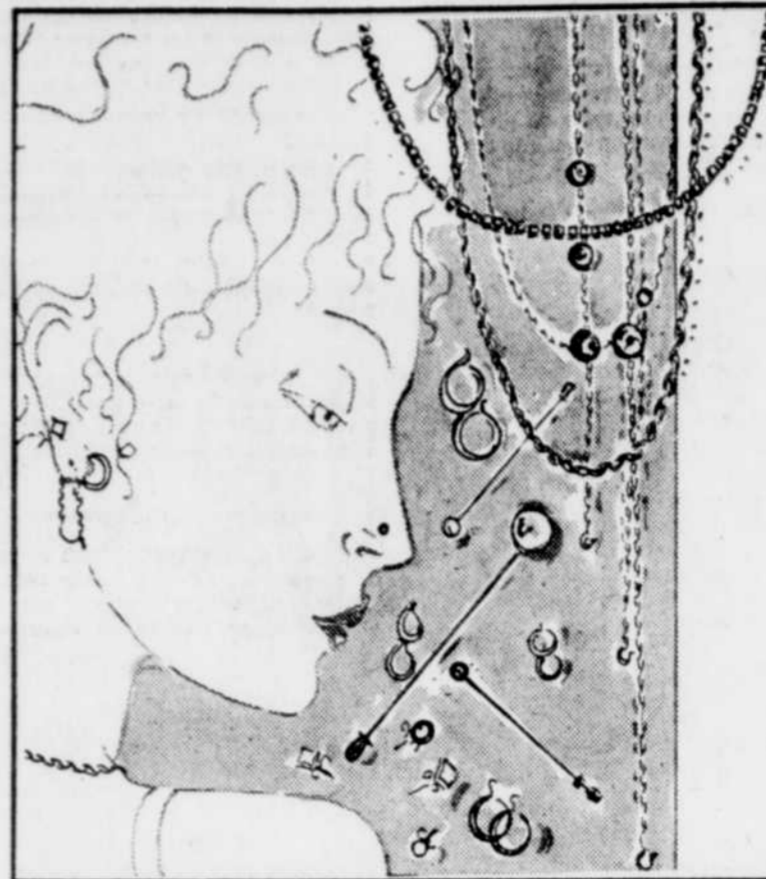
MONTREAL (PC) — Plus de 300 spécialistes de diverses disciplines: psychologie, sexologie, service social et autres, participeront, aujourd'hui et demain, au premier symposium sur l'homosexualité au Québec.

Sous le thème "Les homosexualités: rétro-perspectives", le colloque est organisé par le psychologue Alain Bouchard, du Service d'éducation et de consultation sur l'homosexualité, avec la participation du département de sexologie de l'Université du Québec à

Montréal (UQAM) et de la Revue québécoise de sexologie.

Une quinzaine de spécialistes de la relation d'aide, de professionnels médicaux et paramédicaux présenteront des exposés. Le président de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec, M. Jean Tremblay, traitera de la position de la CPPQ face à l'homosexualité. Me Madeleine Caron, de la Commission des droits de la personne du Québec, parlera des lois qui

concernent les homosexuel(les). La communication de M. Guy Ménard, théologien, portera sur l'homosexualité et la religion. M. Kamal Fahmi, directeur du projet de services sociaux pour les gais au Centre de services sociaux Ville-Marie, parlera de l'implantation de services sociaux pour gais et lesbiennes au sein du CSSVM, équivalent anglophone du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain.



escompte sur l'or
prix le 21 janvier 1980 \$860. US
prix le 2 avril 1980 \$500. US

rabais de
40%
sur bijoux en or
10k et 14k

chaînes toutes longueurs,
mailles plates, carrées ou allongées,
certains avec perles, boucles d'oreilles
forme géométrique ou anneau,
bracelets identité ou avec perles,
épinglettes.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

Un service de... (Suite de la première page)

CTCUQ exploite au moins 20 circuits à perte très nette, évaluant les coûts directs et inhérents (salaire du chauffeur compris) d'un autobus en service quotidiennement à au moins \$504.

La longue grève survenue à la CTCUQ a eu plusieurs conséquences, souligne le président de la ligue, et contrairement à ce qu'on aurait pu croire l'industrie du taxi en a très peu tiré avantage.

L'absence du transport en commun

pendant huit mois a surtout permis, d'après M. Morin, au covitourage de vraiment s'organiser dans la région de Québec. Une région de services avec au premier plan ses 40.000 fonctionnaires.

L'industrie du taxi n'a pu gruger cette clientèle et la CTCUQ a connu des diminutions depuis la reprise de ses activités, d'après M. Morin, alors que les ventes de voitures ont monté en flèche, l'an passé.

5 pour 100 au taxi

Avec le résultat que, selon des statistiques délivrées par le président de la ligue, 83 pour 100 du transport s'effectue par voiture privée à Québec, avec une moyenne de 1,1 personne à bord de chaque véhicule. Le transport en commun occupe 12 pour 100 du marché, alors que le taxi retient à peine 5 pour 100.

"Un 5 pour 100 qui tient à un fil", d'après M. Morin, car le dépeuplement du centre-ville de Québec dû notamment au départ du chemin de fer de la gare du Palais, à l'aménagement d'autoroutes et conséquemment à la démolition de nombreux immeubles, à la fermeture de la gare d'autobus Saint-Roch et à l'exode de la population vers les banlieues, sans compter le déplacement de l'activité industrielle et gouvernementale vers l'ouest.

Dans les secteurs d'opération des 442 taxis de la ligue (Québec, Les Saules, Duberger et l'Ancienne-Lorette), on compte maintenant, d'a-

près M. Morin, 1,8 véhicule par foyer, ce qui signifie, en clair, "que cette population n'a plus besoin du taxi pour se déplacer".

La banlieue

"Les gens s'endettent, poursuit M. Morin, pour posséder deux voitures et restreignent de plus en plus leurs sorties, de sorte que les cinémas, les restaurants souffrent comme le taxi de ce faible achalandage."

D'après M. Morin, la clientèle qui se prévaudrait le plus du taxibus serait justement celle habitant en banlieue.

Dans un document que la ligue a déjà fait parvenir au ministère des Transports du Québec, pour l'inciter à mener des études sérieuses sur les possibilités du taxibus, elle souligne que ce service devrait coûter \$2,50 ou \$3 par personne, alors qu'on devrait également étudier la possibilité de subventionner le transport des personnes âgées, le tarif étant ramené à \$1 dans leur cas.

Au début, une cinquantaine de voitures-taxis conventionnelles pourraient être affectées, selon M. Morin, au service taxibus. Par la suite, des véhicules plus vastes, pouvant accueillir de sept à neuf personnes, prendraient le relève.

Le prix de la course d'un point à un autre serait toujours fixé à l'avance, ce que ne peut faire le taxi actuellement.

Daigle doit tout reprendre

FREDERICTON (PC) — Le chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, M. Joseph Daigle, doit tout recommencer dans sa tentative d'obtenir des documents de la Commission de l'énergie du N.-B. en vertu de la loi provinciale d'accès à l'information.

M. Daigle s'est présenté mercredi à la Cour du banc de la reine pour faire valoir sa cause devant le juge Ronald Stevenson, mais la commission n'y était pas représentée.

On lui a expliqué que selon les

règlements de la loi d'accès à l'information, sanctionnée en janvier dernier, il lui incombait de convoquer M. William Cockburn, le ministre responsable de la commission.

Le chef libéral a dit au juge qu'il n'était pas au courant de ce règlement. Il lui faudra demander de nouveau audience et convoquer M. Cockburn.

M. Daigle veut obtenir copie des documents sur les coûts du projet nucléaire Lepreau. M. Cockburn les lui a refusés et il s'est adressé au tribunal.

LES PYJAMAS



influence sport actif,

pyjamas style « jogging »

pour la détente,
ou simplement pour dormir...

ensemble poly-coton,
sweat-shirt liséré, cordon de serrage
à la taille, pantalon à bandes
élastiques aux chevilles
jaune, royal, fuchsia p.m.g. \$25.

ensemble short coton ouaté,
sweat-shirt liséré, imprimé contrastant
« jogging », emmanchure raglan,
short taille élastique
bleu, rose p.m.g. \$28.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 13h30

647-3333 Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Gourner de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

le mot du jour

Ci-inclus

Les verbes "incluer" et "concluer" n'existent pas. Ce sont les verbes "conclure" et "inclure". On n'écrit donc pas: il incluera ou ils conclueront; mais: il inclura ou ils concluront.

Pierre BELLEAU

La Quotidienne (Tirage de mercredi)

4-3-3

Informations: 643-8990

Le temps est venu... pour l'entreposage de vos fourrures

Sur réception, un examen gratuit sera fait! Nous vous conseillons fortement de faire effectuer les réparations et le nettoyage qui s'imposent durant les mois d'été.

Ne tardez pas!

Signaler 524-3541

LES FOURRURES
Premont INC.



Assurance-maladie: la Régie rassure les omnipraticiens

par Roger BELLEFEUILLE

Les professionnels de la santé auraient inutilement jeté des hauts cris lors de modifications apportées à la loi sur l'assurance-maladie en février 1979.

C'est du moins ce que tient à démontrer la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) dans son dernier bulletin d'information portant exclusivement sur "la loi 84, un an après".

Ce bilan intervient alors que les ententes liant les cinq groupes de professionnels de la santé participant au régime sont échues depuis la fin de l'automne et que la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ) continue à clamer que l'une des dispositions de la loi 84 aura pour effet de déséquilibrer le rapport de forces en cas d'impasse à la table de négociation.

L'adoption de la loi 84 avait fait l'objet d'un débat préalable en commission parlementaire. Les médecins spécialistes s'étaient abstenus de ce débat, étant d'accord avec le principe.

Médecins omnipraticiens, chirurgiens-dentistes, pharmaciens-proprétaires et optométristes avaient fait front commun.

Dans son mémoire, le front commun estimait que dans certains cas, les amendements réclamés faisaient en sorte que la régie s'appropriait des pouvoirs quasi-judiciaires et pénalisait indument des professionnels trouvés coupables de fraude envers le régime.

La loi 84 fait en sorte que dans un tel cas, le professionnel est exclu du régime pour une période de trois mois lors d'une première offense ou de six à l'occasion d'une infraction subséquente.

Le bulletin précise que seulement six professionnels furent poursuivis au criminel de 1976 à 1978 inclusivement. Il s'agissait de fraudes dépassant \$50,000.

L'auteur du bilan ajoute: "L'on voit mal que certains groupements veuillent s'acharner à défendre ce type de professionnels ou évoquer à leur sujet le spectre de la double ou triple pénalité."

La carte soleil

Le mémoire du groupe de professionnels faisait par contre valoir que la présentation obligatoire de la carte de l'assurance-maladie porterait préjudice à certaines catégories de bénéficiaires. Cette obligation est en vigueur depuis le 1er novembre 1979.

A compter de cette date et jusqu'au 31 janvier 1980, signale le bulletin, la régie a reçu 12 millions de demandes de paiements des professionnels comparativement à 9647 réclamations de bénéficiaires qui avaient requis des services sans être munis de leur carte au cours de cette période.

Or, pour la régie, la présentation obligatoire de la carte soleil "n'a pas suscité les difficultés nombreuses que des pessimistes avaient prédites".

Non-participation massive

Quant à l'atténuation des moyens de contestations des professionnels de la santé, la régie soutient que les Québécois, en qualité de contribu-

bles, n'ont pas à faire les frais de la non-participation massive d'un groupe de professionnels de la santé.

Avant la loi 84, les médecins, par exemple, pouvaient collectivement retirer leur participation au régime. Dans une situation de non-participation, le professionnel était alors libre de charger l'honoraire voulu et le bénéficiaire ne pouvait se faire rembourser par la régie.

Le législateur a voulu contrer ce recours massif à la non-participation. Si le ministre des Affaires sociales le juge nécessaire, il peut octroyer un décret en vertu duquel, et pour une période de 90 jours, les professionnels non participants ne peuvent réclamer, ni recevoir aucune autre rémunération que celle prévue à l'entente pour des services assurés. Le bénéficiaire, pour sa part, se fait rembourser par la régie.

Les omnipraticiens ont déjà fait valoir qu'une telle contrainte ne leur laisse d'autre moyen de pression que la fermeture pure et simple de leurs cabinets et que c'est les priver d'un moyen de pression "civilisé".



Des fonctionnaires sifflent Payette

(PC) — Plus de 200 professionnels du gouvernement ont allègrement sifflé, hier, le ministre d'Etat à la Condition féminine, Mme Lise Payette.

Le groupe était formé de membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, en grève pour une durée de 24 heures.

Depuis quelque temps, ces grévistes ont pris l'habitude de se munir de sifflets sur leurs lignes de piquetage, d'où le "concert" d'hier.

Les grévistes ont retardé d'une vingtaine de minutes l'allocution que Mme Payette devait faire devant 400 étudiants de l'université Laval. Quelques étudiants se sont même déclarés indignés de l'intervention des professionnels.

Porte-parole des syndiqués, Mme Suzanne Leduc a réclamé du ministre Payette qu'elle exerce des pressions afin de mettre un terme à la discrimination qui prévaut pour les professionnelles à l'emploi du gouvernement du Québec.

"Les six corps d'emploi professionnels les moins bien rémunérés au gouvernement sont précisément ceux où l'on trouve une forte concentration de femmes," a souligné Mme Leduc.

Parmi ces corps d'emploi on trouve notamment ceux des bibliothécaires, des diététiciennes et des agents d'information.

Mme Payette a réitéré son engagement à faire parvenir les doléances des femmes professionnelles au ministre de la Fonction publique. "J'ai même déjà écrit à ce sujet à mon collègue responsable du dossier," a-t-elle précisé, ajoutant toutefois qu'elle n'avait toujours pas reçu de réponse.

Deux autres groupes de grévistes sont allés rencontrer le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, au Salon du livre, Place Québec, et M. Jean-François Bertrand, député de Vanier, au cégep Garneau.



Le Soleil, Reynald Lavie

Plus de 200 professionnels du gouvernement sont allés perturber une allocution que prononçait Mme Lise Payette, hier, devant les étudiants de l'université Laval.

Bébé menacé

Soutenant que sa fille, âgée de six semaines, était un démon et un vampire, la mère l'a détenue à la pointe d'un couteau, hier, pendant une heure, avant que son ami ne la désarme, a indiqué la police. Le bébé, Princess Diane, n'a pas été blessé. Katherine Freema, quant à elle, était conduite pour examens au département de la santé mentale du comté de Guilford. Le sergent E. E. Williamson a expliqué par ailleurs que la police avait été avertie, vers midi trente, qu'une femme menaçait un bébé avec un couteau. Il a précisé que la police s'était alors rendue au domicile de Mme Freeman, mais a été obligée par la suite de se retirer lorsque celle-ci s'est mise en colère à la vue des uniformes. Mme Freeman détenait la fillette dans la cour de sa demeure. Elle a finalement été désarmée par des policiers et par son ami, Earl Parker, qui réussirent à la calmer.

L'origine du sinistre de Gaspé reste mystérieuse

par Michel CORBEIL

L'origine de l'incendie meurtrier, signalé à Gaspé, mardi, demeure un mystère.

A l'heure actuelle, rapporte le chef des pompiers volontaires de Gaspé, M. Wilbert Thibault, rien ne peut nous indiquer la cause du sinistre. Le chef Thibault espère en savoir plus long d'ici 48 heures. "Les spécialistes de la Sûreté du Québec sont arrivés."

Situé sur la rue de la Reine, l'édifice Roy, la proie des flammes, s'est effondré, devenant le tombeau de Mme Marie-Ange Shaw et de ses quatre enfants en bas âge. Les corps n'ont pas encore été retrouvés. Hier, la chaleur dégagée par les décombres a empêché toute tentative de les retirer du bâtiment.

Les fouilles ont commencé au lever du jour. "Il y a beaucoup de débris, commente le chef Thibault. Il faut y aller prudemment. Sinon, nous pourrions nous blesser." Hier, une trentaine de pompiers de Gaspé et de Rivière-au-Renard se sont relayés pour arroser, par mesure de prudence, la bâtisse. La nuit dernière, des pompiers étaient de garde pour empêcher que le brasier ne renaisse de ses cendres.

Sans un bruit

Les dommages matériels sont sommairement évalués à \$250,000. A part l'appartement de la famille Shaw, les familles des trois autres logis s'en sont tirées indemnes.

Un des premiers arrivés

sur les lieux, M. Thibault raconte: "Il n'y avait aucun bruit humain, ni cri, ni gémissement, provenant de l'édifice. L'appartement des Shaw était déjà enveloppé par les flammes. Il semble que c'est M. Shaw qui a alerté ses voisins".

Ce dernier s'est grièvement blessé. Après avoir sonné l'alarme, il a vainement tenté de secourir sa famille. "Cela a tout l'air, explique le chef Thibault, que lui-même est chanceux de s'en tirer."

Les flammes ont pris naissance en pleine nuit: les pertes de vie auraient pu être plus élevées. Aucun témoin ou locataire de l'im-

meuble ne semble avoir entendu d'explosion.

"Nous avons été réveillés par des jeunes qui cognaient et lançaient des pierres dans nos fenêtres en criant: "Au feu", confirme M. Régnald Girard, le père d'une des familles délogées par le sinistre. Nous n'avions rien entendu avant que les jeunes nous réveillent. Probablement grâce à eux, nous avons quitté rapidement les lieux.

"Cela s'est passé rapidement, poursuit M. Girard d'une voix sans émotion. J'ai juste eu le temps de me mettre quelque chose sur le dos. Ma femme et mes trois enfants (âgés de huit à 16

ans) ont fui, habillés seulement en robe de chambre."

"Il n'y a pas eu de panique. Les gens des autres logements semblaient aussi calmes: ils ont même sorti des choses de leur appartement avant que le feu n'éclate pour de bon."

Le chef Thibault partage l'opinion de M. Girard: "Les gens ne paniquaient pas à notre arrivée. Ils étaient calmes. J'ai pu obtenir les informations facilement de leur part". M. Thibault se félicite du travail de ses hommes.

"Ils ont préservé les deux bâtiments adjacents, qui datent du milieu des années 40. Un des deux a été légèrement endommagé par la fumée, c'est tout."

Joint par téléphone au presbytère de Saint-Majorique, où sa famille a temporairement été relogée, M. Girard philosophe sur son malheur: "Je viens du Saguenay. Je suis directeur régional de l'aide sociale depuis deux ans, ici. Je ne suis pas de la Gaspésie". "Depuis hier, je connais

c'est quoi la chaleur des Gaspésiens. Comme je le disais à la blague à un de mes amis, j'aurais dû accepter tous les endroits que les gens m'ont offerts comme gîtes pour les relouer ensuite: je serais riche."

Depuis 10 ans

M. Thibault est le chef des sapeurs depuis 10 ans, à Gaspé. Il oeuvre dans ce service de la municipalité depuis 26 ans. "C'est l'incendie le plus coûteux, en terme

de pertes de vie que nous ayons eu à combattre."

Le père de la famille décédée, M. Gérard Shaw, repose à l'hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé, souffrant de sévères brûlures. Hier, cependant, il était suffisamment remis pour répondre aux questions des policiers de la Sûreté du Québec. Aucune information n'a transpiré de l'interrogatoire. Les policiers désirent connaître la version de M. Shaw sur le déroulement des événements tragiques de mardi.

Me Guy Bertrand
AVOCAT
Bertrand, Otis et Grenier
42, rue Ste-Anne, suite 200
692-3951

COURS DE DISCO ROCK
dances nouvelles
50% de rabais
VALENTINO
523-2400 ou 659-2458

MICHEL KASTNER
AVOCAT
61, d'Auteuil
694-1343

ESPACES POUR BUREAUX
à louer - Ste-Foy
Situation idéale - Vaste stationnement
Dimensions variées.
Tous les services inclus.
832-0104 ou 477-2763

Permettez-vous SIMARD & VOYER

Permettez-vous \$60.00

Nous avons les mots qu'il faut pour vous donner la parole. Rapidement!

Nous n'irons pas par quatre chemins. Nous allons tout de suite vous apprendre mots, phrases, expressions essentielles. Un langage de tous les jours, des phrases simples et correctes. Puis, nous vous ferons penser dans cette nouvelle langue avec laquelle vous deviendrez vite familier. Prenez vite rendez-vous. La parole est à vous.

BERLITZ
500 Grande Allée, Bureau #109, Québec
Tél: 529-6161

Immersion Totale® et leçons particulières.
Service de traduction et d'interprétation. Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.

®Berlitz et "Immersion Totale" sont des marques déposées des Écoles Berlitz-Langues étrangères du Canada. Une Permis de culture personnelle no 29585 Ministère de l'Éducation du Québec.

dépôts à terme
à l'intention exclusive de nos membres et aux adhérents éventuels.

3 à 6 mois

15 1/2

Intérêts versés à l'échéance
Demandez nos taux offerts pour d'autres périodes
Aucuns frais de service.
(Montant minimum \$1 000)
Taux sujet à changement
Institution inscrite
à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 est. boul. Charest / 529-3353

Québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-Foy

Le mouvement de solidarité scolaire de Sainte-Foy va participer aux élections

par Damien GAGNON

Le mouvement de solidarité scolaire Sainte-Foy qui préconise le réaménagement de l'école secondaire Campus 1, participera aux élections scolaires qui auront lieu le 9 juin.

Un porte-parole du mouvement, Mme Louise Quesnel Ouellet, qui est membre du comité d'école Campus 1, a révélé que le mouvement appuiera tous les candidats favorables au réaménagement du Campus 1 et à l'intégration de tous les étudiants du second

naire de Sillery et de l'est du territoire de Sainte-Foy au Campus 1.

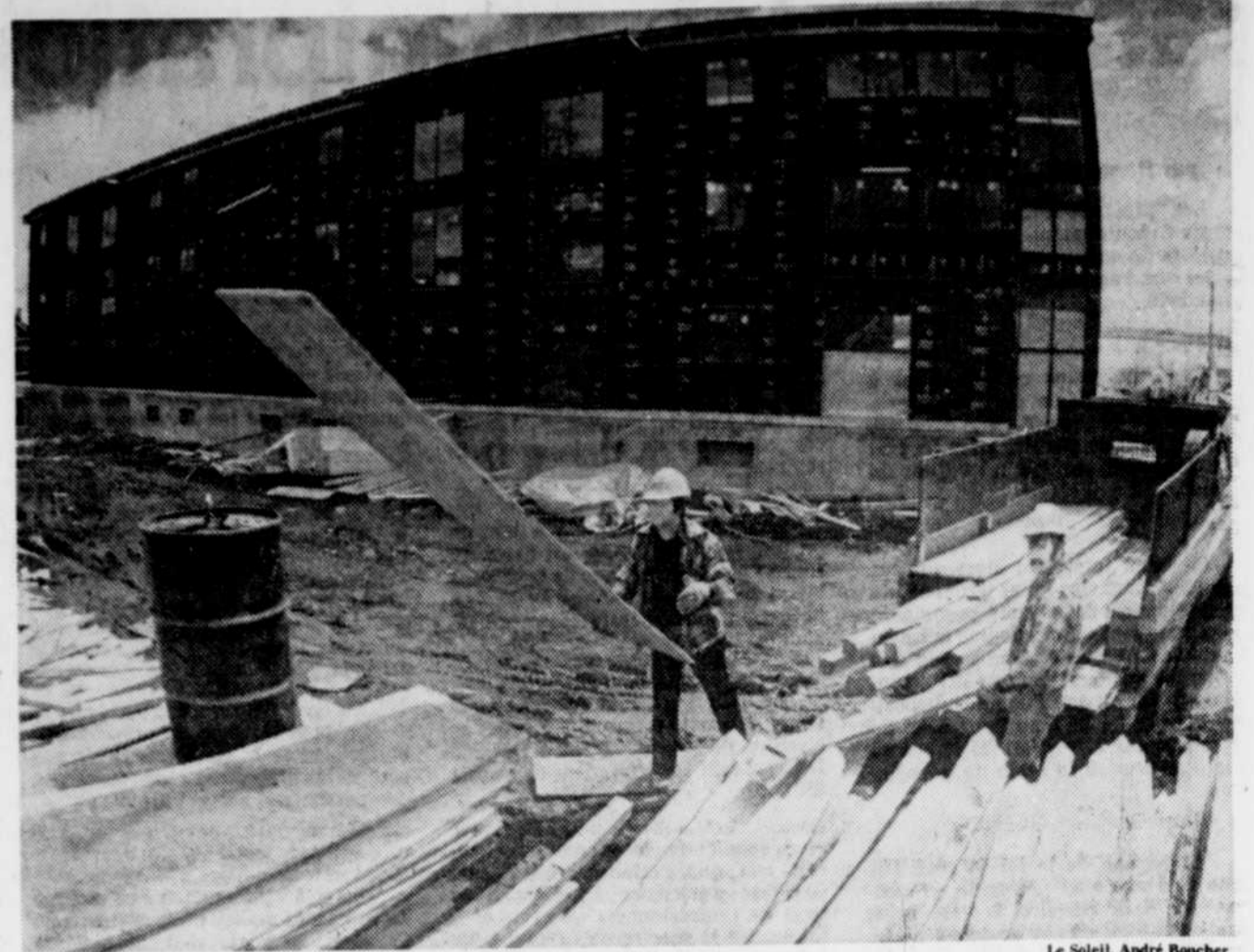
Rappelons que le mouvement de solidarité scolaire Sainte-Foy endosse la décision de la Commission scolaire régionale de Tilly de fermer, en septembre, l'école secondaire Saint-Michel de Sillery et d'intégrer les quelque 350 élèves qui la fréquentent au Campus 1.

Des six commissaires d'écoles de la Commission scolaire de Sainte-Foy dont le mandat se termine en juin, deux se sont prononcés favorablement

pour la fermeture de l'école de Sillery. Le mouvement de solidarité a donc demandé se représenter.

Quant aux quatre autres sièges où il y aura élection, le mouvement de solidarité étudie présentement la possibilité de présenter des candidats.

Le mouvement de solidarité scolaire Sainte-Foy qui vise à regrouper tous les individus et associations favorables au réaménagement du Campus 1, a été mis sur pied au début d'avril. Il veut faire contrepoids au regroupement pour la survie de l'école secondaire de Sillery.



Le Soleil, André Boucher

L'un des six HLM de Beauport qui seront prêts plus tard que ne le prétendent les architectes, selon l'Office municipal d'habitation.

dans nos régions

Le CN perd sa cause

CABANO — Les représentations de la population du Témiscouata l'ont emporté sur le dossier technique et financier du Canadien National. Cette compagnie ferroviaire devra remettre en service les 77 milles de chemin de fer reliant Rivière-du-Loup à Edmundston. Les travaux évalués à quelque \$20 millions devront être entrepris d'ici au 1er septembre prochain. "Le bon sens a été entendu et nous avons obtenu tout ce que nous demandions, et même au-delà de nos espérances", a commenté hier M. Léo Bigué, un retraité du CN et responsable de la campagne de contestation et de pression entreprise sous l'égide du Conseil de promotion économique de Cabano. La voie ferrée avait été complètement désaffectée de Rivière-du-Loup à Cabano depuis 1976, alors que le 35

milles entre Cabano et Edmundston qui sert encre, devra être amélioré.

23% plus d'emplois

SAINT-GEORGES — En 1979, le Conseil économique de Beauce a collaboré à la création de 830 nouveaux emplois industriels, dans la région de Saint-Georges de Beauce, portant ainsi le nombre d'emplois à 4.710 comparativement à 3.800 en 1978, soit une augmentation de plus de 23 pour 100. Aussi, à l'implantation de 14 nouvelles entreprises spécialisées dans différents secteurs, dont la grande majorité se retrouvent dans le bois et les produits métalliques. C'est ce qu'a déclaré M. Serge Roy, directeur général du CEB, à l'assemblée générale annuelle, à Ville Saint-Georges, ajoutant que "dans l'ensemble, on peut dire que 1979 a été une année importante pour la ré-

gion". Il fit toutefois remarquer que depuis le début de 1980, les industries du textile et du vêtement a considérablement ralenti leur activité.

Eventualité de vente

LA MALBAIE — Si l'aménagement d'une seconde remontée mécanique au mont Grand-Fond n'est pas devenu une réalité d'ici la fin de l'année, le maire de La Malbaie préconisera la vente de la station de ski à des intérêts privés. M. Lucien Harvey, tout en affirmant que cette déclaration n'engageait en rien ses confrères de La Malbaie ni ceux de Rivière-Malbaie, a ajouté "que tout ce qui peut nous arriver, sans cette seconde remontée, ce sont des problèmes de plus en plus grands; dans cette perspective le mont Grand-Fond va devenir un éléphant blanc".

La ville plus pessimiste que l'architecte Beauport: HLM prêts moins tôt que prévu

par Gérald OUELLET

Il semble que le directeur général de l'Office municipal d'habitation de Beauport, M. Jacques Têtu, ne partage pas le même optimisme que la firme d'architectes Gilles-L. & André Tremblay, de Sainte-Foy, quant à la date d'occupation par les futurs locataires des six immeubles (HLM) totalisant 148 logements présentement en construction à Beauport pour personnes retraitées et pour familles à revenus modiques, ensemble domiciliaire construit par la Société d'habitation du Québec au coût de \$4.093.000.

En effet, mardi LE SOLEIL annonçait dans son édition "Québec et sa banlieue" que les deux immeubles de 26 logements chacun, en construction dans le secteur de Beauport-Centre, seraient terminés pour juillet prochain. A cela, M. Têtu précise que les formalités pour la prise de possession des immeubles en question par l'Office municipal d'habitation de Beauport ne porteront l'occupation des logements que pour le début de septembre prochain, à la condition qu'il n'y ait pas de retard dans l'exécution normale des travaux comme par exemple une grève ou autres...

Pour ce qui est de la fin des travaux pour le projet de trois immeubles de 30 logements chacun en construction dans le secteur de Courville, M. Têtu ne prévoit la prise de possession par son organisme que pour le début de novembre et non au mois d'août.

En ce qui a trait au projet d'un immeuble de six logements pour des familles qui ont été ou seront déplacées dans le cadre du Programme d'amélioration de quartier, M. Têtu affirme que le début d'octobre, comme l'indiquaient les architectes, est réaliste pour ce projet de la rue Saint-Jules.

Comme le soulignait M. Têtu, l'article paru dans l'édition du SOLEIL de mardi a occasionné un "déluge" d'appels téléphoniques de la part des futurs locataires, ce qui a obligé son personnel à apporter les précisions nécessaires.

Enfin, par la même occasion, M. Têtu a mentionné en ce qui a trait à l'incendie survenu récemment dans l'un des immeubles que possède son organisme dans le secteur de Giffard, tous les locataires ont déjà repris possession de leur logement. M. Têtu a précisé que certaines personnes re-

traitées sont encore bouleversées par cet incendie. Comme l'indiquait un locataire, l'empressement qui a été apporté par les dirigeants de l'Office municipal d'habitation à minimiser les tracas subis par cet incendie fait oublier les dérangements qu'ils ont eus à subir.

Secteur du lac Poulin

La zone agricole coupée de 80 pieds pour faire une rue

par Gérald OUELLET

La ville de Beauport devra procéder à l'expropriation de 80 pieds de terrain sur le territoire reconnu comme zonage agricole, pour permettre l'accès à la vingtaine de résidences du secteur du lac Poulin, en prolongeant l'avenue Sainte-Thérèse. C'est ce que l'on apprenait lundi soir au cours de l'assemblée spéciale du conseil municipal.

Comme l'indiquait le maire Marcel Bédard, cette expropriation coûtera des milliers de dollars aux contribuables pour respecter la nouvelle loi sur le zonage agricole.

Pour le moment, les résidents du secteur du lac Poulin empruntent comme lien direct avec le reste de la municipalité un chemin privé qui est situé sur les terres de M. Clément Cyr. Une situation temporaire que devra corriger la ville dans les plus brefs délais.

On sait que la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a été dans l'obligation d'imposer ses volontés, les membres du Conseil municipal de Beauport ayant apporté des oppositions à la mise en application de cette loi sur certaines parties de son territoire, dont le secteur du lac Poulin. Ils avaient invoqué des motifs que l'on jugeait valables pour l'intérêt des contribuables de la ville de Beauport.

Présentement, la ville étudie la situation. Comme l'indiquait hier un porte-parole de la ville, l'on procédera à l'expropriation des 80 pieds de terrain nécessaire pour enfin régler cette situation dans l'intérêt des résidents du secteur du lac Poulin. Il semble que la ville n'écarte pas l'idée d'obtenir les approbations nécessaires de la part de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec.

Hausse de taxes, à Saint-Augustin

par Vincent CLICHE

Malgré la réforme de la fiscalité municipale, les contribuables de Saint-Augustin-de-Desmaures subiront, en 1979-1980, une légère augmentation d'environ 1,4 pour 100 de leur compte global de taxes.

La municipalité doit récupérer en entier le \$1 d'impôt foncier scolaire (au taux de l'an dernier) que la réforme rétrocédait aux municipalités, en plus d'aller chercher 3 autres cents du \$100 d'évaluation. Dans les faits, Saint-Augustin ne récupère que 96 pour 100 du \$1 de l'impôt foncier scolaire au taux normalisé pour 1980.

Le secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Thériault, a déposé un budget équilibré de \$2.623.947, soit une augmentation de \$1.146.947 par rapport à celui de l'an dernier.

Suite à ces prévisions budgétaires, le taux de la taxe foncière municipale a été établi à \$2,09 du \$100 d'évaluation, à comparer à un taux de 58 cents du \$100, l'an dernier.

Revenus et dépenses

Il y aura une augmentation des revenus de 27 pour 100 par rapport aux revenus réels de 1979 (\$1.915.547). Les

dépenses augmenteront de 34,2 pour 100 par rapport aux dépenses réalisées l'an dernier (\$1.725.415).

Voici les principales dépenses qui ont augmenté cette année:

Le service de la dette coûtera \$740.336 par rapport à \$379.000 l'an dernier. La participation de la municipalité au BAEQM passe de \$19.954 à \$80.000 (chiffres non confirmés). La quote-part à la CUQ augmente aussi considérablement passant de \$85.219 à \$121.497.

Au niveau des services municipaux, la plus grosse augmentation concerne les travaux publics dont le coût passe de \$292.410 à \$424.900, puisque le nombre de milles de rues à entretenir passe de 63 à 84.

Les loisirs sociaux-culturels accaparent aussi une partie des augmentations, puisque le budget à ce niveau était de \$91.114, l'an dernier et sera de \$149.565 cette année.

Enfin, la municipalité entend payer à même le budget de 1980, des travaux d'immobilisations qu'elle effectuera au cours de l'année au montant de \$256.911.

Pour le contribuable

Ainsi, pour un contribuable dont

la propriété a une évaluation municipale de \$20.000, le dépôt du budget municipal signifie ceci au niveau des taxes:

L'an dernier, ce contribuable a payé \$157 en taxes foncières municipales (non calculées les taxes de services et les taxes de secteur) et \$368,81 pour ses taxes scolaires, pour un total de \$523,81.

Cette année, le même contribuable paiera \$455 pour les taxes foncières municipales et \$77,93 en taxes scolaires, pour un total de \$530,93, soit une augmentation de \$7,12 sur l'an dernier.

Cependant, pour les contribuables du secteur "du village" la compensation pour les égouts passera de \$20 à \$59 par année, suite au remboursement exigé par la CUQ pour le paiement de l'excédent des travaux réalisés lors de la construction des conduites du parc industriel et qui servent présentement à desservir le village.

Par ailleurs, la taxe de vidanges diminuera de \$41 à \$35, tandis que la taxe d'affaires, suite à une réunion tenue cette semaine, demeurera au même niveau que l'an dernier.

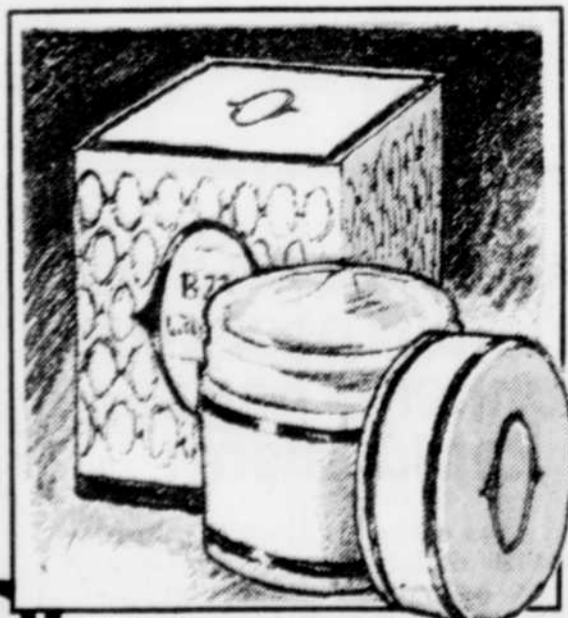


Question peau,
Orlane voit jeune.

Orlane vous aide à vous occuper de votre peau, dès que vous remarquez les fines rides qui commencent à la griffer. Avec une crème (pour les points vulnérables du visage et du cou) qui est le fruit de recherches couronnées d'une rare découverte.

En prime chez Holt Renfrew... la crème Orlane début de l'âge, pour \$20 (elle coûte \$50) à tout achat des excellents produits pour la peau Orlane. Jusqu'au 3 mai ou à épuisement du stock.

HOLT RENFREW



le concept
Holt Renfrew
nos bons achats deviennent les vôtres

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21H

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE · PLACE STE FOY

2 hres. station. gratuit, parc-autos, Place de l'Hôtel de Ville

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Émile · Cap-Rouge

Le comité d'école est inquiet L'école St-Jean-Baptiste pourrait être fermée

par Damien GAGNON

La Commission des écoles catholiques de Québec est soupçonnée de vouloir fermer, à plus ou moins brève échéance, l'école primaire Saint-Jean-Baptiste, située sur la rue Saint-Jean, dans la haute ville de Québec.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le comité d'école Saint-Jean-Baptiste a mis les parents en garde contre cette intention à peine voilée de la CECQ. Le comité d'école se demande même si la décision n'est pas déjà prise.

Mme Margot Allen, présidente du comité d'école, donne comme exemple le geste pour le moins suspect posé, en septembre dernier, par la CECQ. Elle s'est organisée, dit-elle, pour transférer en douce, une vingtaine d'élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste à l'école Anne-Hébert.

La clientèle de l'école Saint-Jean-Baptiste n'est plus que de 250 élèves. Selon la politique de maintiendesécoles adoptée par la CECQ, une école dont la clientèle est moins de 225 élèves est appelée à fermer ses portes.

Compte tenu que la population scolaire de la ville de Québec continue à décroître, le comité d'école craint une fermeture éventuelle, à plus forte raison si la commission scolaire s'arrange pour en diminuer la clientèle, soutient Mme Allen.

Elle a expliqué, qu'en septembre dernier, la commission scolaire informait le comité d'école que suite à des restrictions budgétaires, elle avait dû abolir les privilèges de transport dans cinq paroisses, privilèges consentis aux enfants demeurant à moins d'un

mille de leur école, à cause des dangers que pouvait présenter le parcours du domicile à l'école.

Pour pallier cette absence de transport, dans quatre des cinq paroisses on a réglé le problème en engageant des brigadiers pour assurer la sécurité des enfants. Dans le cinquième cas, souligne Mme Allen, celui de Notre-Dame de Québec, on a continué à offrir le transport mais en déplaçant une vingtaine d'élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste à l'école Anne-Hébert.

Le comité d'école Saint-Jean-Baptiste se demande, pourquoi, dans le cas de Notre-Dame de Québec, les enfants ont-ils été dirigés vers Anne-Hébert alors que l'école la plus proche est l'école Saint-Jean-Baptiste.

Selon Mme Allen, cette décision a pour but de réduire peu à peu la clientèle de l'école Saint-Jean-Baptiste, ce qui aurait pour effet à plus ou moins long terme d'entraîner la fermeture de l'école. Elle cite le cas

de l'école Saint-Dominique qui, selon toutes apparences, a été victime d'un même maraudage.

Après maintes rencontres avec les commissaires d'écoles, le comité d'école estime ne pas avoir eu de réponse satisfaisante face à sa crainte de voir l'école fermer ses portes. Au contraire, dit Mme Allen, leur attitude montre assez clairement que lorsqu'ils ont pris une décision, toutes les recommandations, tant des parents que des citoyens en général, ne peuvent changer grand chose.

Rowley: la grève est réglée mais la reprise du transport attendra

par Damien GAGNON

Ce n'est probablement pas avant quelques jours et peut-être une semaine que reprendra le service de transport des élèves à la Commission scolaire La Jeune Lorette et à la régionale Chauveau.

L'entente signée, hier soir, entre le syndicat des 54 chauffeurs d'autobus et la compagnie Rowley Transport met fin à une grève qui aura duré six semaines.

Toutefois, la signature de l'entente ne signifie pas une reprise immédiate du service, a précisé, ce matin, le contrôleur de la compagnie, M. Gilles

Breton. Les autobus, dit-il, ne peuvent reprendre la route sans vérification. "Tout dépendra donc des travaux de mise au point des véhicules".

Si certains prévoient que les autobus pourront rouler à compter de mardi ou mercredi de la semaine prochaine, M. Breton préfère ne pas fixer de date de reprise du service. "Nous aviserons au début de la semaine prochaine."

Quant à la compagnie de transport Jean-Talon, qui était également impliquée dans ce conflit, les quatre autobus ont repris la route ce matin.

Rappelons que la grève des 54

chauffeurs de Rowley Transport privait de transport 1.500 écoliers de la Commission scolaire Jeune Lorette, plus de 2.000 étudiants de la régionale Chauveau et quelque 300 étudiants de l'école secondaire privée Mont-Sacrement.

Fraudes et vols à main armée

Une femme de 22 ans, de Québec, comparaitra sous peu, par voie de sommation, devant la cour des sessions de la paix au palais de justice de Québec pour répondre de 14 chefs de fraude. Elle aurait réussi à extorquer une somme globale de \$677 à des marchands de Québec.

Hold-up

Un individu ayant la figure camouflée dans une tate d'oreiller s'est présenté mardi soir, vers 21h25, au libre service Shell, au 2100 rue du Collège. Brandissant un revolver, il tenta de faire ouvrir la porte de la cabine de la caissière, mais celle-ci ne se laissa pas intimider et elle refusa de se plier au désir du malfaiteur qui n'eut d'autre loisir que de prendre la fuite.

Ne perdant pas contenance devant un tel échec, le bandit se présenta, vers 22h05, devant le commis du bar d'essence Champlain, 135 rue Lamontagne, et il réussit cette fois à obtenir un montant de \$150.

Sur le fait

Une minute plus tard, soit à 22h06, des policiers qui patrouillaient dans la haute ville de Québec procédaient à l'arrestation de deux individus, âgés de 18 et 19 ans, qui s'approprièrent à commettre un vol à main armée.

Les deux jeunes malfaiteurs, postés à l'angle des rues Dauphine et Sainte-Ursule, étaient à ajuster leur déguisement à l'arrivée des policiers.



Les deux véhicules impliqués dans l'accident: la mobylette démantibulée et la Jeep.

Un mort et trois blessés hier à Québec

En moins de trois heures la nuit dernière, la circulation routière dans les rues de Québec a fait trois accidents qui ont fait un mort et trois blessés.

Vers 21h40, hier soir, à l'angle du boulevard Dufferin et de la rue d'Aiguillon, un piéton a été heurté par une automobile. Le cadavre de la victime a été transporté à la morgue provinciale, sur la rue Sempie, où son identité n'était pas connue cet avant-midi. Il semble que la victime ne possédait pas de papiers personnels.

ans, Gaëtan Bouchard et Daniel Aube, de Loretteville, ont été blessés, hier soir, vers 22h20, quand la mobylette qui les transportait est entrée en collision avec une Jeep à l'angle des boulevards L'Ormière et Chauveau, dans le quartier Neufchâtel de Québec. Les victimes ont été transportées à l'Enfant-Jésus.

À l'intersection du boulevard Dufferin et de la rue Saint-Jean, vers minuit et 30 minutes, un autre piéton a été heurté encore par une voiture. Le jeune homme inconscient a été hospitalisé à l'Enfant-Jésus. Dans ce cas également, la victime n'a pas été identifiée.

Deux adolescents de 18



Le conducteur de la mobylette a été gravement blessé.



affaires urbaines

Echanges de bicyclettes

CHARLESBOURG — Le magasin Cooprix de Charlesbourg organise un échange de bicyclettes, dimanche prochain, entre 12h30 et 15h, sur le stationnement du magasin, situé au 7370, 3e Avenue ouest, à Charlesbourg. En même temps que l'échange aura lieu un atelier de vérification et de burinage des bicyclettes. Cette activité est ouverte à tous. Pour plus de renseignements, il suffit de communiquer avec Nicole Marcotte ou Josée Bédard, aux numéros 626-5458 ou 626-5062.

Fêtes de chez nous

QUÉBEC — Dans le cadre des "Fêtes de chez nous", le Service des loisirs et parcs de la ville de Québec offre de nombreuses activités qui se tiendront les 26, 27 et 29 avril aux centres Saint-Roch, Wilbrod-Bhéret, Mgr-Bouffard et Durocher. La population est invitée à visiter les expositions et à assister aux différents spectacles qui seront

présentés à l'occasion de ces festivités. Pour informations supplémentaires, on peut téléphoner à 694-6093.

Inter-caisses a huit ans

LEVIS — Il y aura huit ans, en septembre, que la première expérience du service inter-caisses était pratiquée dans les Caisses populaires de Sainte-Foy. Plus de 240 caisses affiliées à l'Union régionale de Québec dispensent le service aujourd'hui, alors que 1.048 autres l'offrent à travers le Québec. Des Caisses populaires de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick sont maintenant reliées à l'ordinateur Desjardins de Montréal ce qui permet à leurs membres et aux Québécois de passage dans ces régions d'utiliser le service tout comme s'ils transigeaient avec une caisse au Québec.

Le loisir c'est votre affaire

CAP-ROUGE — Les responsables des loisirs dans la municipalité de Cap-Rouge, professionnels comme bénévoles, sont enthousiasmés par les résultats d'une consultation populaire tenue en fin de semaine sous le thème "le loisir c'est votre affaire".

Quelque 110 personnes, des parents, des jeunes et des personnes âgées, se sont jointes à une soixantaine de bénévoles, afin de prendre part à divers ateliers traitant de tous les aspects des loisirs.

ACHETONS

or 10 k \$5.25
or 14 k \$7.00
or 18 k \$8.50

Les prix sont sujets à changements sans préavis.

Entreprise
LE GEANT DE L'ARGENT
800, d'Youville
694-1333

Pensée du jour

"L'amour est aveugle mais le mariage lui rend la vue".

Gracieuseté du
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RESTAURANT CAFE d'EUROPE
Les vingt-cinq, vingt-six et le dimanche 27 avril. La Sole de Douvres truffée d'une farce florentine accompagnée d'une salade panachée, précédée d'un velouté du Barry et suivie du chariot des mille douceurs.
Café. Le tout \$11.
27, Ste-Angèle, Québec
692-3835

Vous voulez souligner la Fête des Mères d'une façon particulière?

Voyez dans les pages d'Annonces classées du Soleil ce que nous vous proposons à cette occasion.



indigo inc.

95, DALHOUSIE, coin St-Jacques
694-1419

Vente d'inventaire
20 à 50%
de rabais

sur tous les fils et fibres en magasin

Du 22 au 29 avril

Le 30 avril, notre magasin sera fermé toute la journée



MAINTENANT, A CHARLESBOURG SEULEMENT de la naissance à 12 ans



dans un tout nouveau local
CENTRE JADIS
30%

Imperméables 2 à 12 ans.
Ensemble 2 pièces de printemps 0 à 6X (Gay Togs - CoCo la Bine).
Jackets (2 à 12 ans)
Vêtements d'importation et confection québécoise.

boutique **le Bateau Blanc**
CENTRE JADIS

5555, 3e Avenue ouest, Charlesbourg - Tél.: 627-1818

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pépín

La CEE emboîte timidement le pas

Les neuf membres de la Communauté économique européenne ont entendu l'appel que leur lançait, il y a un peu plus d'une semaine, le président Jimmy Carter.

Dans un discours télévisé sur quatre chaînes de télévision européennes, M. Carter fixait en quelque sorte un délai à ses alliés pour prendre position, délai se terminant le 21 avril, à défaut de quoi Washington envisagerait de décider unilatéralement d'autres sanctions contre l'Iran d'où l'action militaire pourrait ne pas être exclue.

Les ministres des Affaires étrangères ont donc décidé, mardi, à Luxembourg, une série de mesures diplomatiques et économiques contre l'Iran afin d'obtenir la libération des 53 otages de l'ambassade américaine de Téhéran.

Mais, si l'on examine sommairement celles qui prennent effet immédiatement, on perçoit qu'il a été fait tout juste ce qui est nécessaire pour ne pas avoir l'air de dire "non" au président Carter.

Réduction du personnel diplomatique (mais pas de rupture à tous prix) tant de la CEE en Iran que de l'Iran au sein de la CEE, rétablissement des visas pour les ressortissants iraniens se rendant dans les pays de la CEE, embargo sur la vente d'armes et de matériel de défense à l'Iran, aucun nouveau contrat d'exportation ou

de services avec des personnes ou des organisations iraniennes, voilà autant de sanctions susceptibles de minimiser les risques de représailles.

Par ailleurs, on demande aux Parlements nationaux de prendre, si elles sont nécessaires, les mesures pour imposer des sanctions économiques à l'endroit de l'Iran, conformément à la résolution du Conseil de sécurité du 10 janvier dernier bloquée par le veto soviétique. Encore là...

Pendant ce temps, l'Iran de la révolution islamique, ayant chassé la gauche laïque de ses sanctuaires, dans les universités, au prix d'une cinquantaine de morts, se rapproche rapidement de l'URSS et des pays de l'Est pour faire face au blocus occidental.

En somme, il existe entre les États-Unis et leurs alliés ouest-européens des divergences profondes sur la question de l'Iran, ce qui rend extrêmement difficile une mise au point d'une véritable politique concertée.

De nombreux dirigeants européens ont le sentiment d'être invités à participer à des entreprises qu'ils jugent incompatibles avec l'intérêt national de leur pays comme avec celui de l'Alliance Atlantique dans son ensemble.

S'ils ne faisaient rien, leur a dit Carter, ils

pourraient être forcés de se soumettre à des initiatives qu'ils risquent de trouver désastreuses, tel, par exemple, un blocus naval de l'Iran pouvant débiter par le "minage" de l'entrée du golfe Persique.

Ainsi, à Luxembourg, les ministres des Neuf n'ont pas pris de décision formelle quant au boycottage des achats de pétrole iranien. Mais ils sont d'accord pour décourager les achats de brut iranien effectués à un prix supérieur à celui de l'OPEP.

Le projet britannique initial réclamait une cessation des importations de pétrole iranien mais le ministre français, Jean-François Poncet, a fait valoir que l'Iran interromprait certainement ses livraisons, une fois publié le détail des mesures envisagées. Comme quoi il leur apparaît préférable d'y aller avec le dos de la cuillère.

Malgré les mesures adoptées à Luxembourg, il semble donc que ce que le président Carter veut appeler un manque de volonté ne soit que de la plus élémentaire prudence de la part des Neuf, et cela, non seulement au sujet de l'Iran, mais également des autres sujets conflictuels qui confrontent les États-Unis dont on semble, par ailleurs, quelque peu se méfier.

Exemple: des dirigeants européens auraient fait état personnellement du peu de cas que le

président Carter a fait d'eux tout au long de la crise iranienne, omettant même de les prévenir à l'avance de certains de ses gestes.

Sur la question de l'Afghanistan, d'autre part, sauf quelques pays dont la position est définie, les pays de la CEE afficheraient, malgré tout, un enthousiasme mitigé pour participer au boycottage des Jeux de Moscou organisé par Washington. Il en irait de même à l'égard du conflit israélo-arabe au sujet duquel les Européens optent pour une politique de plus en plus indépendante, en reconnaissant l'Organisation de la libération de la Palestine comme un interlocuteur indispensable à tous sérieux pour parler de paix.

En définitive, les Européens se sentent un peu forcés de marcher dans le sillage américain, même s'ils éprouvent une certaine répugnance. Sachant que l'opinion américaine est chauffée à blanc tant par les événements de l'Iran que de l'Afghanistan, ils ont sans doute l'impression que les choses sont hors de contrôle à Washington, ce qui les incite à percevoir toute initiative de la Maison-Blanche avec beaucoup plus de scepticisme que d'habitude lorsqu'il s'agit de négocier avec un puissant allié dont on est largement dépendant pour sa sécurité.

Paul LACHANCE

La maquette DuBerger

Le comité exécutif des Musées nationaux du Canada a autorisé, vendredi, le retour à Québec de la célèbre maquette DuBerger, quatre semaines avant la tenue du conseil d'administration de cet organisme qui devait alors prendre une décision finale à ce sujet.

Ce retour constitue officiellement un "prêt illimité" consenti au parc de l'Artillerie de Québec et a été hâté, selon le ministre Gilles Lamontagne sur "une suggestion en ce sens faite aux Musées nationaux par le cabinet fédéral".

Cette décision met donc fin à la lutte que plusieurs organismes de la capitale ont menée, depuis au moins 15 ans, pour le rapatriement de la maquette à Québec.

Cette oeuvre, qui représente à l'échelle la ville de Québec et ses fortifications, a été terminée en 1808, et est l'oeuvre conjointe, selon l'historien Bernard Pothier, du capitaine John By, du génie royal, qui surveilla les travaux, et de Jean-Baptiste DuBerger, du corps royal des arpenteurs-dessinateurs militaires, qui effectua la plus grande partie des travaux de construction, à sa résidence de la rue Sainte-Ursule.

Exposée au Musée de la guerre, à Ottawa, elle avait fait l'objet de nombre de demandes de Québec auxquelles s'opposait l'argument qu'il s'agit d'un bien national. La fameuse question qui se

posait: doit-elle rester à Ottawa ou être installée à Québec qui l'a vue naître et qui est la première intéressée.

Depuis 1979, la SSJB de Québec avait insisté avec de plus en plus de force, en tablant surtout sur un document, signé par Sir Wilfrid Laurier et approuvé par le gouverneur lord Grey, en juin 1908, lequel recommandait que la maquette de Québec, présentée par l'armée britannique au gouvernement canadien, soit placée dans un musée militaire devant être construit à Québec.

Or, soutenait la SSJB, ce musée est maintenant construit dans le parc de l'Artillerie restauré à grands frais par le fédéral et rien ne s'opposait plus à la remise de l'oeuvre.

C'est sans doute là l'un des arguments principaux qui ont fait pencher la balance, un autre non moins important semblant être le fait que la question risquait de prendre des proportions politiques fort gênantes pour Ottawa.

Quoi qu'il en soit, l'important demeure que Québec ait enrichi son patrimoine en récupérant la célèbre maquette et que la ténacité de certains organismes ait eu raison de tous les arguments, la plupart fallacieux, qu'on leur opposait. C'est une belle victoire dont il convient de se réjouir et de féliciter les auteurs.

Paul LACHANCE



Yalden et le français

Que ce soit volontaire ou non, le commissaire fédéral aux langues officielles, M. Max Yalden, trouve une façon aussi spectaculaire que celle de son illustre prédécesseur, M. Keith Spicer, de troubler le débat référendaire en déclarant, lors du dépôt de son rapport annuel, mardi, que les appuis au OUI seraient moindres au Québec si Ottawa avait tout mis en oeuvre pour assurer aux francophones une égalité des chances un peu moins théorique au plan de l'utilisation de leur langue.

Parfaitement indépendant de toute attache par la définition de sa tâche, M. Yalden s'insère carrément dans le débat référendaire en déclarant, lors du dépôt de son rapport annuel, mardi, que les appuis au OUI seraient moindres au Québec si Ottawa avait tout mis en oeuvre pour assurer aux francophones une égalité des chances un peu moins théorique au plan de l'utilisation de leur langue.

Ce nouveau sermon sur la colline n'apprendra vraiment rien aux compatriotes d'ici et hors du Québec qui, au fil des années, s'habituèrent aux dénonciations du "pharisaïsme" (sic) typiquement "canadien" en cette matière. Les francophones savent le commissaire aux langues fort sympathique à leur cause mais également sans réel pouvoir d'intervention autre que moral pour infléchir l'inégalité des chances en ce pays.

Ce n'est pas le fruit du hasard si, depuis 20 ans et plus, les mouvements autonomiste, séparatiste, souverainiste, associationniste ou néo-fédéraliste fleurissent au Québec ou dans la francophonie canadienne. Les francophones en ont marre de s'excuser de parler une langue vernaculaire dans cette "terre de libertés" que M. Claude Ryan

immortalise. Où est la véritable prison quand un peuple fondateur ne peut pas même se percevoir comme partie intégrante de la fédération?

A lire les propos de M. Yalden, on croit entendre ces quelques voix d'anglophones épris de justice sociale qui, s'ils étaient francophones, disent qu'ils voteraient OUI sans hésiter lors du référendum, à tout le moins pour faire débloquent l'inacceptable statu quo des dernières années.

Certes y a-t-il progrès depuis que d'autres provinces développent une pensée plus autonomiste, par suite de la mise en valeur de leurs richesses énergétiques. Mais ce progrès évolue trop lentement et sans conviction. A peine débordait-il des "beaux discours", comme le signale M. Yalden.

Le commissaire aux langues reconnaît que ce sont les libéraux qui ont entrepris cette réforme linguistique il y a dix ans. M. Yalden n'est pas le seul à mal comprendre pourquoi, alors, les comités du cabinet fédéral délibèrent uniquement en anglais, s'abritant même dans la traduction instaurée par le gouvernement Clark?

Péquistes et artisans du OUI auront beau jeu de s'approprier le rapport Yalden en oubliant, bien sûr, les critiques qu'il formule à l'endroit de la loi 101 qui oblige les minorités ethniques à se soumettre au français majoritaire. N'est-ce pas cette même médecine que les francophones abhorrent quand ils se retrouvent minoritaires en dehors du Québec?

Jacques DUMAIS

point de vue

Objectivité, référendum et journalistes

La décision du Conseil de presse du Québec de former un comité spécial des plaintes sur l'information référendaire suscite une double question qui couve sous les cendres et qui hante beaucoup d'esprits:

1— les journalistes francophones, au Québec, sont-ils suffisamment "objectifs" ou "détachés" pour ne pas favoriser une option par rapport à une autre?

2— plus directement, les journalistes ne sont-ils pas trop péquistes, trop souverainistes ou trop indépendantistes pour faire un bon travail et assurer un équilibre professionnel entre les partisans du OUI et les tenants du NON?

Oui, les journalistes sont en majorité favorables à l'option Québec préconisée par le gouvernement actuel.

La revue Actualité, dans son édition de mai 1979, confirme cette affirmation. "Le journaliste québécois est un souverainiste social-démocrate modéré de 35 ans, avec 14 années d'expérience, qui travaille 39 heures par semaine et gagne \$25,000 par an".

A la suite d'un sondage permettant de tracer le portrait-robot du journaliste québécois, l'auteur de l'article, Pierre Godin, ajoutait que 79 pour 100 des journalistes avaient appuyé le Parti québécois en novembre

1976 et que 75 pour 100 des participants au sondage auraient à nouveau appuyé le PQ advenant qu'une élection générale ait eu lieu le printemps dernier.

Avec ce "boulet" aux pieds, avec de telles convictions, les journalistes francophones du Québec peuvent-ils quand même faire un bon travail professionnel en cette période référendaire?

En reconnaissant que là comme ailleurs, dans ce domaine comme dans toutes les professions et dans tous les métiers il y a des plaies à supporter, la réponse à cette question demeure positive, pour quatre raisons principales.

• Premièrement: les journalistes sont conscients qu'ils sont majoritairement favorables à accorder la priorité au Québec. Mais, du même souffle, ils sont tout aussi conscients que leur crédibilité et leur honnêteté professionnelle sont en cause.

Les journalistes savent pertinemment que s'ils abusent de leur quatrième "pouvoir" en faveur d'une option, cette attitude pourrait avoir un effet de boomerang et susciter une réaction négative des lecteurs...électeurs.

Dans cette perspective, il

existe inévitablement une certaine retenue, voire même une certaine autocensure individuelle de la part d'un bon nombre de journalistes.

• Deuxièmement: cette discipline que s'imposent les journalistes entre leurs convictions personnelles et leur travail professionnel a été amplement démontrée au cours des trois ans et demi de pouvoir du Parti québécois.

Ce gouvernement, dans ses législations, dans ses réglementations, dans son administration publique, dans ses projets politiques, dans ses stratégies référendaires, a probablement été plus critiqué que tous les autres dans le passé. Systématiquement, dès qu'un point noir était révélé, il était souvent monté en flèche afin de bien se distancer de ce parti.

Quelques exemples: la bisbille entre MM. René Lévesque et Robert Burns et la démission de ce dernier; la démission fracassante de M. Rodrigue Tremblay; l'affaire des \$500 millions des commissions scolaires, la mauvaise gestion du Bureau des véhicules automobiles (BVA), le récent sujet des "Yvette" provoqué par Lise Payette, etc.

• Troisièmement: le débat en cours, parce qu'il est dans l'air depuis tant d'années, ne provoque plus le même happe-

ning ou le même "feeling" émotif qu'il y a dix ou même cinq ans.

En outre, en lui enlevant à petites doses sa substance fondamentale de notion d'indépendance, en diluant le contenu et la portée de la question soumise et en promettant un second référendum, le gouvernement Lévesque a réussi, à tort ou à raison, à dédramatiser quelque peu cet événement. Il appelle ni plus ni moins les citoyens à voter un petit "oui", le OUI majuscule étant remis à plus tard.

Cette dédramatisation a un effet psychologique certain sur les journalistes qui sont plus logiques, plus critiques et moins émotifs face à cet événement à "couvrir".

• Quatrièmement: les directions de média, formées de professionnels de l'information, ont la responsabilité première du contenu offert au public lecteur ou auditeur.

C'est donc à eux que revient la tâche de planifier et de coordonner, dans les faits, l'information à présenter.

Comme tout le monde, les journalistes ne sont pas à l'abri des erreurs.

Mais, chez eux comme chez les autres groupes de travailleurs, c'est la conscience professionnelle qui doit primer.

Claude MASSON



Le septennat de Valéry Giscard d'Estaing aura été entaché de plusieurs scandales.

Scandales politiques en France Les coins-coins du Canard secouent l'indifférence

A un an des élections présidentielles françaises, le Canard Enchaîné apporte chaque semaine sa contribution à la vie politique en dévoilant de nouveaux scandales ou en rafraîchissant d'autres. Ces scandales qui touchent certains des plus hauts personnages de l'Etat, à commencer par le président Valéry Giscard d'Estaing, secouent le régime sans toutefois le faire tomber. A moins que...

par Paul Morin

(collaboration spéciale)

L'hebdomadaire satirique "Le Canard Enchaîné" dans son édition du 2 avril dernier relance une vieille affaire: l'assassinat du prince Jean de Broglie. Député républicain indépendant, ancien secrétaire d'Etat et gros homme d'affaires, il avait été abattu le 24 décembre 1976.

Des associés du prince sont bientôt arrêtés et selon le ministre de l'Intérieur de l'époque, Michel Poniatowski, tout était clair et sans mystère. Pourtant le Canard Enchaîné révèle que quatre services de police étaient au courant du projet d'assassinat du prince. La filature est malgré tout abandonnée et de Broglie est tué.

Christian Bonnet, l'actuel ministre de l'Intérieur, affirme que les policiers n'ont pas transmis ces renseignements à leurs chefs, ni au ministre. L'influent quotidien "Le Monde" trouve que ces dénégations sonnent creux: "On préparait le meurtre d'un ancien ministre et aucun de ces chefs n'aurait été en mesure de le savoir? De qui se moque-t-on? Ou bien c'est vrai de tels maîtres ne dirigent plus que sur le papier: la République n'a plus de police. Ou bien c'est faux, et..."

Le Canard Enchaîné n'en est pas à son premier coup, puisqu'il aura été le diffuseur d'une série de scandales à répétitions qui secouent le régime du président Valéry Giscard d'Estaing.

Le 27 juin 1979, l'hebdomadaire publie la feuille d'impôts de 1978 du président Giscard d'Estaing qui montre un gain de 181,962 francs en bourse. Pour Roger Fressoz, rédacteur en chef du Canard Enchaîné:

"On ne peut pas dire que c'est illégal qu'un président de la République boursicote, mais enfin c'est la frontière. La commission des opérations en bourse enquête quotidiennement sur ce que l'on appelle "les initiés". Or un président de la République, c'est l'initié par excellence. Il y a un marché gouvernemental avec Matra: il achète."

Des affaires embarrassantes

Le 10 octobre, l'affaire des diamants éclate: Giscard d'Estaing aurait reçu des plaquettes de Bokassa I, l'ex-empereur du Centre-Afrique, et ce en 1973 lorsqu'il était ministre des Finances sous Pompidou. Ces allégations sont appuyées par des documents provenant des archives impériales. Un mois avant d'être renversé, par l'intervention des parachutistes français, Bokas-

sa avait fait établir un recensement des cadeaux offerts aux hommes d'état, aux ministres et aux personnalités étrangères. Dès les premières heures du coup d'Etat, le 20 septembre 1979, les parachutistes ont démenagé ces archives en lieu sûr. Mais selon le Canard Enchaîné, deux cents volumes ont échappé aux mains de l'armée française.

Le 24 octobre l'hebdomadaire révèle que le ministre du Travail Robert Boulin est impliqué dans une affaire de spéculation immobilière. Quatre jours plus tard, Boulin se suicide.

Le 5 décembre l'affaire des diamants rebondit après la publication de nouveaux documents, centre-africains concernant le don de nombreuses plaquettes de diamants fait par Bokassa à Giscard d'Estaing, devenu alors président de la République.

Le Canard Enchaîné souligne aussi la disparition, au chalet impérial de Berengo, de quelque 16.000 diamants et bijoux de très grande valeur, lors du coup d'Etat effectué par l'armée française. Le successeur de Bokassa, le président Dacko, a refusé de répondre à ces informations.

L'affaire des diamants embarrasse profondément le président de la République française. D'abord ses porte-parole ont parlé de faux documents, puis après les nouvelles révélations, Giscard d'Estaing a préféré ne pas réagir, espérant ainsi imposer le silence.

Une justice "inerte"

Le Canard Enchaîné a encore enfoncé un clou dans cette histoire le 5 mars dernier. Assigné à comparaître pour diffamation par les cousins Giscard, François et Jacques, le Canard Enchaîné présente en défense des documents signés de la main de Bokassa et détaillant les cadeaux donnés aux cousins. Ces documents sont contestés par les cousins, mais il en est un qu'ils ont admis: le décret impérial du 15 juin 1978 qui accorde la nationalité centre-africaine à François Giscard d'Estaing. Ce dernier est président de la Banque française de commerce extérieur et Jacques est directeur financier et comptable au Commissariat à l'énergie atomique.

La feuille d'impôts du président rebondit elle aussi au palais de justice. Suite à l'arrestation de Dominique Marie, ancien vacataire au ministère des Finances, les dirigeants du Canard Enchaîné sont inculpés le 20 décembre de recel de documents administratifs volés.

La justice française ne s'est pas trop illustrée non plus dans l'affaire des micros. Le 3 décembre 1973, des poseurs de micros sont surpris dans le nouvel immeuble du journal. Le Canard Enchaîné désigne les coupables: des agents de la DST (contre-espionnage français).

L'inertie de la justice, conjuguée à une bonne dose de mauvaise foi, aboutira le 7 février 1980 au jugement de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation qui rejette le pourvoi en cassation de l'hebdomadaire. Selon Jacques Julliard, professeur à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris, ce jugement est un signe alarmant de la détérioration de la démocratie.

"Là où c'est grave comme au Canard Enchaîné, c'est l'indifférence des Français parce qu'ils ont l'impression que c'est un règlement de compte entre des pouvoirs et ils ne se rendent pas compte que c'est la liberté du citoyen qui est en cause."

Comme on a pu le constater, le Canard

Enchaîné a d'excellentes sources d'informations. Fondé en 1915, cet hebdomadaire satirique a toujours été une bête noire pour le pouvoir politique. Acheté aujourd'hui par plus de 600.000 lecteurs, le Canard Enchaîné a été violemment attaqué par d'autres journaux lors de l'affaire Boulin. Il est le bouc-émissaire tout désigné mais les détracteurs durent vite désenchanter puisque Boulin, dans une lettre posthume, blâme le juge d'instruction chargé de l'affaire et le ministre de la Justice, Alain Peyrefitte.

Le rôle des médias lors de ces affaires a favorisé le gouvernement. L'auto-censure est de rigueur chez la plupart des journalistes. Mais pour Jacques Julliard, les médias ne manipulent pas l'opinion, ils ne font que refléter la société:

"Que le personnel politique soit peu scrupuleux ou corrompu c'est une chose qui ne scandalise pas, parce que c'est considéré comme normal, inévitable. Les anglo-saxons ont une conception plus morale du rôle des hommes politiques."

En attendant un sursaut démocratique

En France, aucune loi ne régit le financement des partis politiques et le contrôle des fortunes personnelles des hommes politiques. Selon Irène Allier du Nouvel Observateur:

"... le secret, la compromission et le pot de vin ont toujours constitué un art national comme le système "D" et les cuisses de grenouilles."

La tolérance des Français envers les hommes politiques s'étend à la personne du président de la République. Les Français sont attachés à une conception personnelle du pouvoir. Ils aiment que le pouvoir soit visible et qu'il s'exprime à travers un homme. Il y a aussi un élément conjoncturel: à quoi bon attaquer un homme quand on sait qu'il n'y a personne pour le remplacer.

L'affaire Marchais — le secrétaire général du parti communiste français est accusé d'avoir menti sur son emploi du temps durant la Deuxième Guerre mondiale — est la seule affaire ne provenant pas de la majorité gouvernementale, mais Marchais a vite eu le soutien de la classe politique.

Selon Michel Poniatowski, si on oblige les hommes politiques à la transparence, on ne trouvera plus personne pour faire le métier. D'ailleurs, le 17 mars dernier, Giscard d'Estaing condamne les attaques personnelles visant les hommes politiques. Le président cherche ainsi à se dégager de l'affaire des diamants et il a aussi tout intérêt à ménager Marchais dans la perspective des présidentielles de 1981.

Tenant compte de la division de la gauche, un parti communiste fort nuit aux chances du candidat socialiste quel qu'il soit.

Nous avons donc le paradoxe suivant en France: ce pays de tradition républicaine où les partis de gauche sont parmi les plus puissants dans les démocraties occidentales, laisse beaucoup de latitude aux hommes politiques.

Les coins-coins de plus en plus révélés du Canard Enchaîné finiront peut-être par provoquer un sursaut démocratique chez les Français.

opinion

Aide sociale Québec ne tient aucun compte de la réalité

La population entretient déjà suffisamment de préjugés sur les assistés sociaux sans que le gouvernement ne vienne lui-même, par ses politiques, renforcer encore plus ces préjugés. L'opinion de l'assemblée des membres de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métro (ADDQSM) que nous publions aujourd'hui dénonce la nouvelle orientation du gouvernement québécois en matière d'aide sociale, telle qu'exposée dans un article publié au début du mois sous la signature de Roger Bellefeuille.

par l'Association pour
la défense des droits

sociaux du Québec métro

Suite à l'article paru à la une du journal LE SOLEIL du vendredi 4 avril 1980, intitulé "Pour conserver l'aide sociale, les bénéficiaires auront à se chercher un emploi", nous croyons qu'il est essentiel de rectifier et rétablir certaines réalités à cet égard. Cet article rendait compte de la nouvelle orientation du gouvernement québécois en ce qui a trait à l'aide sociale.

Ainsi, comme vous le mentionnez, monsieur Bellefeuille, le gouvernement Lévesque entend donner une nouvelle orientation au programme d'aide sociale en incitant les bénéficiaires à se trouver un emploi. Il est sans doute vrai que les coûts attribuables au programme d'aide sociale ne cessent d'augmenter, ceci étant dû en partie à la hausse du coût de la vie. Il est vrai aussi d'affirmer que le nombre de prestataires augmente considérablement et que cette ascension est sans doute causée par le nombre croissant de chômeurs non admissibles au programme fédéral d'assurance-chômage (48% en 1978). De plus, le taux de chômage "officiel" enregistré par Statistique Canada est d'environ 9%. Comment est-il alors logique d'obliger des gens à trouver du travail alors qu'il existe un nombre effarant de chômeurs et que se multiplient les fermetures d'usines (ex: Vaillancourt, ITT Rayonier...)

Selon le sous-ministre Deschênes, l'aide financière décroissante est l'un des moyens envisagés pour inciter certains prestataires à recouvrer leur autonomie financière. Or, une personne de moins de 30 ans recevant \$110 par mois pour se loger, se nourrir et se vêtir verrait son chèque mensuel diminuer graduellement et ce, même si elle cherche un emploi. A \$110 par mois, c'est déjà une mesure d'incitation au travail. En plus, ce montant décroît graduellement. Comment survie alors que la location d'une seule chambre équivaut à environ \$100 par mois?

Monsieur Jacques Parizeau, ministre des Finances se plaignait depuis quelque temps à qualifier cette population de fraudeurs et d'astucieux vivant aux crochets de la société. Ce que le ministre omet de signaler c'est qu'une enquête effectuée et confirmée lors d'une entrevue avec monsieur Claude Castonguay, ancien ministre des Affaires sociales en 1974, a prouvé que les cas de fraude réelle sont de l'ordre de 2% (ref: revue RND, novembre 1974, no. 10).

Il est vrai que certains modes de contrôle se doivent d'être établis, mais de là à vouloir récupérer \$40 millions. L'aide sociale coûtera près de \$950 millions cette année. Il n'est toutefois pas spécifié quelle proportion de ce montant sera allouée directement en versements par chèques aux assistés sociaux. Ainsi, les coûts d'ordre administratif et les salaires aux employés totalisent près de \$50 millions. Si l'on se réfère au taux réel de fraude (2%) énoncé par l'ancien ministre aux Affaires sociales, le gouvernement québécois ne peut concrètement réaliser ces "voeux pieux". Vous constatez que le montant hypothétique mis de l'avant par monsieur Parizeau et se chiffant à \$40 millions récupérable par des mesures de contrôle plus serrées relève du domaine du rêve. Serait-ce alors que le ministre songe à "couper" l'aide sociale à ceux et celles qui y ont droit?

Il est question de contrôles plus drastiques alors que des fouilles se font régulièrement dans la vie des gens au-delà de cinq années précédant leur demande d'aide. Sont exigés, compte de banque, baptême, police d'assurance, bail, certificat médical... Bref, on s'infiltrerait littéralement dans leur vie privée. Alors quoi de plus, quoi de plus pour obliger des femmes qui désirent s'occuper de leurs enfants à retourner sur le marché du travail alors

qu'il n'y a pas d'emplois. Pourquoi ces femmes assistées sociales accepteraient-elles des emplois sous-payés, des emplois qui encourageraient certaines compagnies à abuser des petits travailleurs en maintenant les salaires le plus bas possible?

Le sous-ministre Deschênes précise aussi qu'une condition d'admissibilité sera l'inscription obligatoire au Centre de main-d'oeuvre. Or, cette obligation existe à l'heure actuelle. En effet, toute personne faisant une demande d'aide sociale doit d'ores et déjà remplir un formulaire d'offre de service et ce, afin que son nom figure aux fichiers du Centre de main-d'oeuvre. Ces formulaires ont soulevé beaucoup d'émotion chez les femmes d'un certain âge ayant des enfants à charge. Advenant le cas qu'un emploi lui soit offert, une femme de 40 ou 50 ans se voit obligée de se présenter, de peur que son chèque mensuel ne soit touché. Cette mesure est inadmissible, d'autant plus que les postes offerts aux assistés sociaux sont majoritairement des emplois de "main-d'oeuvre à bon marché".

Vous rapportez également à l'intérieur de l'article pré-cité, ce que seront les effets de cette nouvelle orientation sur la situation des familles monoparentales. C'est donc à partir de l'exemple donné que sera démontré le ridicule d'une telle mesure. Ainsi, il est dit: "une mère chef de famille qui travaillerait à l'extérieur trois jours par semaine au salaire minimum, pourrait continuer à recevoir un montant équivalent à la prestation versée pour les enfants à charge".

Prenons le cas d'une femme chef de famille (57% des familles assistées sociales en 1977-1978) ayant trois enfants à charge. Celle-ci reçoit \$451 par mois. D'après les nouvelles mesures, elle recevrait \$150 par mois. Si elle travaille 3 jours/semaine, 8 heures/jour au taux de \$3,65 l'heure, elle aura un salaire mensuel brut de \$377. Ce qui équivaut approximativement à un revenu net de \$360. Il est aisé de constater qu'à la fin du mois cette femme aura à toutes fins utiles un montant mensuel moindre c'est-à-dire \$510 comparativement à \$451 qu'elle recevait avant de travailler. Pourquoi? Ces chiffres ne tiennent pas compte des dépenses occasionnées par la garde de ses enfants, le transport pour se rendre à son lieu de travail, les repas qu'elle doit y prendre, ceux de ses enfants s'ils sont d'âge scolaire etc... Cette mesure est pour le moins ridicule et pour bien évaluer sa portée, il faut en connaître toutes les dimensions.

Les assistés sociaux, ce sont des femmes chefs de famille, des handicapés(es), des jeunes sans expérience, mais ce sont également ceux et celles dont on ne veut plus sur le marché du travail. Ce sont les hommes et les femmes de 40 à 60 ans que les employeurs qualifient de non-rentables, non productifs. La majorité de ces gens voudraient travailler mais la société productrice les a déjà mis au rancart. Ce sont également les jeunes de moins de 30 ans qui subissent très durement les retombées du chômage, les fermetures d'usines et les mises à pied temporaires. C'est à eux que l'on demande deux, trois et même cinq années d'expérience alors qu'on sait que l'expérience ça vient en travaillant.

Ces quelques lignes suffisent pour prendre connaissance des dessous de l'idéologie véhiculée par les gouvernements et qui se traduisent trop souvent par des réalités décevantes. La population entretient nombre de préjugés sur les assistés sociaux et les gouvernements se plaisent à renforcer ces préjugés. Les ministres ne mentionnent jamais le fait que cette main-d'oeuvre à bon marché est nécessaire au fonctionnement de l'économie et que nombre de problèmes se situent au niveau de l'orientation des politiques sociales.

Pour vous, monsieur Bellefeuille et pour les lecteurs et lectrices, nous avons cru indispensable de rétablir certains faits et vous informer que nous dénonçons la nouvelle orientation du gouvernement Lévesque pour ce qui touche l'aide sociale.

la page des lecteurs

Des attaques de femmes privilégiées

Mme Lise Payette, en parlant du sexisme dans les manuels scolaires, a, dans la fougue de son discours, fait référence à Mme Ryan par une image qui n'était ni méchante, ni vulgaire.

Mais voilà, il faut que je le dise: Mme Lise Bissonnette en consacrant un éditorial destructeur à cette affaire, lui a donné une importance démesurée. Il me semble qu'il aurait été préférable de laisser la population en juger. Comme Mme Lise Bissonnette a fait allusion dans cet éditorial aux passions qui animaient Mme Lise Payette, je pense qu'elle devrait se poser des questions sur la passion qui l'a poussée à être si dure dans ses jugements. Serait-ce que l'admiration partisane l'a aveuglé?

Une fois de plus, nous nous retrouvons devant l'éternel problème des femmes qui se liguent les unes contre les autres. Je ne crois pas que les hommes auraient eu cette réaction de vengeance collective. Si on ajoute que Mme Lise Payette s'est excusée publiquement, ce qui est une marque de

dignité de sa part, l'incident aurait dû se terminer là.

Il y a aussi des bizarreries dans toute cette histoire où les protectrices de Mme Ryan (elle était capable de se défendre elle-même, il me semble), et des autres femmes en question, sont dans la situation privilégiée de femmes riches qui ont rarement trempé leur petit doigt dans l'eau de vaisselle, encore moins lavé un plancher et qui font de la récupération envers des femmes qui occupent des fonctions complètement différentes des leurs. L'expression "fais ce que je dis et non ce que je fais" est très révélatrice d'un opportunisme qui crève les yeux.

On agit à l'occasion l'épouvantail du fanatisme dans le Parti québécois, je crois que les organisatrices des deux réunions tant à Québec qu'à Montréal, sous la direction de Mme Michèle Tisseyre, nous ont permis de découvrir le vrai visage de celles qui veulent sauver le Canada à n'importe quel prix.

Raymonde Allaire
Québec

Hermann Mathieu se dérobe

Dernièrement, le cercle de presse de Beauce organisait un débat contradictoire entre le député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, et le député de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu. Tous deux avaient préalablement accepté mais, soudain, le député libéral, Mathieu, refuse de participer à ce débat sous prétexte qu'il a choisi cette journée pour dévoiler son comité du NON (que le hasard fait bien les choses...).

Ce débat représentait une chance extraordinaire de recevoir des informations, à la fois des tenants du OUI et des tenants du NON.

M. Mathieu aurait-il perdu confiance en son "fédéralisme", manquera-t-il d'arguments? (en a-t-il déjà eu?)

Dans un sens, je comprends M. Mathieu. Ce ne doit être facile de défendre ce livre "beigne". Ce livre que tous les observateurs politiques ont dénigré.

M. Mathieu vient, je crois, de prouver qu'il est nécessaire de voter "OUI".

Mario Thivierge
Sainte-Marie Beauce-Nord

Il suffit d'améliorer l'association

M. René Lévesque

J'étudie et tente de comprendre votre programme de souveraineté-association qui, selon vous, ne serait pas l'indépendance. Vous dites qu'après le référendum, vous allez discuter avec les neuf autres provinces d'échanges, de douane, de transport, etc. Pour faire une association, il faut un partenaire, sinon il n'y a pas d'association. Si après votre référendum il n'y a pas ou presque pas d'ententes totales avec toutes les autres provinces, que ferez-vous? Vivre seul, se vendre nos produits, acheter à des prix fixés par les vendeurs des autres provinces des produits exclusifs que nous sommes forcés d'acheter, tels que grains, pétrole, potasse ou autres.

Les investisseurs étrangers, pendant ce temps, attendent pour investir ici les résultats positifs de ces relations. Durant ces années, ils vont ailleurs et c'est normal. Comme vous le dites si bien, on négociera après. Dans ces conditions, pourquoi ne pas le faire avant? Si cela ne marche pas avant, cela ne marchera pas plus après. A mon humble avis, l'association existe

actuellement. Il s'agit de l'améliorer. A moins que votre suggestion de souveraineté-association à l'électorat ne serve qu'à couvrir une indépendance totale.

Si vous établissez un plan complet avec l'ensemble de toutes les provinces sur toutes les bases que vous désirez par après et que ce plan ferait l'unanimité des provinces, que pensez-vous qu'Ottawa pourrait faire, à part que d'accepter les amendements apportés par vous tous. Alors, souveraineté-association, vous l'auriez sans risque de refus de vos confrères provinciaux par après et c'est le danger. Je ne vois pas la différence à faire le travail avant, puisque vous devez le faire après.

Si vous ne pouvez réussir ces pourparlers avec vos confrères provinciaux dans la préparation de ces ententes avant, vous ne réussirez pas plus après avec les mêmes personnes autour de la table. Vous savez fort bien qu'Ottawa n'est que le simple distributeur des provinces. Pas de provinces, pas de gouvernement central. Si vous vous entendez tous, aucune personne ne craindra d'investir ici et aussi le peuple entier ne vivra pas dans le

stress de l'incertitude, comme il le vit depuis quelques années.

Il m'est impossible de percevoir votre sincérité à travers ce flot de paroles et d'écrits, quand la chose est si claire.

En second lieu, sur le plan chômage. Vous semblez vous diriger vers la nationalisation d'une compagnie, soit l'Asbestos Corporation. Que ce soit l'Asbestos ou autres, espérez-vous des investisseurs étrangers avec cet acte posé par votre gouvernement? Sincèrement, M. Lévesque, investiriez-vous dans un pays qui se prête à ce jeu quand les investissements deviennent rentables? Surtout lorsque ces investissements prennent souvent de 10 à 20 ans avant d'avoir une vraie rentabilité. Je crois que vous n'iriez pas et j'apprécierais totalement votre geste. Pourtant, c'est le portrait que nous véhiculons actuellement aux investisseurs étrangers. Cela est mauvais à court terme et désastreux pour les décennies futures.

Un réaliste qui dit NON

Lucien Gendreau
Montmagny

Pas toutes des Yvette du NON

Qu'on identifie les "Yvettes" aux femmes, ça passe toujours. Mais qu'on les identifie aux "Yvettes du NON", c'est de la vulgaire indécence.

Qu'une Yvette dise OUI, c'est son droit le plus strict. Qu'une Yvette dise NON, c'est encore son droit le plus strict.

Mais qu'on les identifie au NON, 1 — c'est leur enlever toute liberté de choix; 2 — c'est les mépriser parce qu'on ne les considère pas assez fines (intelligentes) pour juger ce qui est bon ou moins

bon suivant ses propres options et critères; 3 — c'est jouer les mères supérieures qui dirigeaient si bien Yvette dans les livres d'écoles.

Je pense qu'à vouloir récupérer un petit groupe qui se sont senties insultées, le Parti libéral, à mon avis, perd de la crédibilité.

Je ne marche pas dans cette sorte de sentier battu par la peur, et je souhaite que toutes les "Yvettes" parce que femmes, réagissent d'une manière ou d'une autre quand on les identifie au NON: 1 — soit parce que vraiment cela les identifie

bien, et elles en sont heureuses; 2 — soit parce qu'elles ne veulent pas être manipulées de la sorte alors qu'elles sont autant capables de réfléchir que les hommes sur les conséquences d'un OUI ou d'un NON — et capables aussi de prendre leur propre décision.

Ne nous faisons pas récupérer encore une fois pour une idéologie, et réagissons en femmes qui pensons par nous-mêmes. C'est ma façon de voir.

Huguette Dumas-Guignard
Sept-Îles

Je n'ai plus confiance au PQ

Il y a quelques années, j'ai eu foi au PQ. J'ai cru que ces nationalistes voulaient vraiment fonder un pays prospère et libre. J'ai cru qu'ils respecteraient les valeurs défendues par nos ancêtres et qui ont fait la solidité de notre peuple canadien-français.

Or, plus ça va, plus je me rends compte que certaines orientations péquistes bafoient des valeurs parmi les plus fondamentales d'une société qui veut vivre.

Le PQ prétend bâtir un pays et il en détruit à l'avance le fondement même, ne s'opposant pas à la tuerie des enfants à naître, ces futurs citoyens qui pourraient le peupler.

Le PQ contribue aussi à démolir les valeurs morales de notre peuple en laissant installer dans nos écoles — même pour les chrétiens désireux d'une formation chrétienne — des cours de morale mettant de côté le fondement le plus solide d'une vraie morale: Dieu, la Bible. Et où est la foi de notre peuple, au Parlement péquiste? Un des premiers gestes de ce gouvernement — supprimer la prière d'ouverture — en dit long.

Le PQ avait promis de gouverner avec une franchise transparente. Cela ne semble pas l'empêcher de louvoyer en politicien retors, sur le point le plus essentiel de son programme: l'indépendance; comme il voit que les citoyens ne veulent pas l'indépendance, il fait mine de changer son programme en le transformant en "souveraineté-association". Ne serait-ce pas une tromperie pure et simple, un piège à gogo?

Oui, j'ai vraiment perdu la foi au PQ.

Jean NADEAU
Étudiant
Lac-Mégantic

L'avenir est sombre avec l'indépendance

On vous parle de la bonne entente ou encore de l'espérance de faire plus d'affaires avec nos pays amis. Si l'on pense à la France avec Renault, Michelin, Creuset et leur vente du Crédit Foncier dernièrement, il ne reste pas grand-chose au Québec et ceci, à l'approche du référendum. Tout cela n'a fait que passer, suite à l'élection du Parti québécois.

Imaginons-nous l'avenir avec la concrétisation de l'indépendance? Arrêtons-nous pour bien y penser et faire le point. Ce ne sont pas des chasses aux sorcières mais des faits et réalités qui viennent de se produire. Allons-nous nous laisser duper?

Non, notre ignorance n'est pas si profonde comme nos dirigeants actuels veulent le laisser croire. On vous parle des États-Unis, nos voisins. Actuellement, ces mêmes États-Unis font des concessions au Canada sur certaines ententes. Pourquoi? Parce que nous avons,

des côtes de l'Alaska à Terre-Neuve, des lacs qui sont des frontières avec eux, etc... des programmes conjoints sur différents points de ces ententes.

Ils sont obligés de composer avec nous pour leurs besoins. Demain, avec le Québec souverain qui n'a pas ou presque pas de ces sortes de frontières, qu'aurons-nous pour composer avec eux? Ils le feront avec le Canada et une part de ce qui est au Québec présentement s'en ira dans le Canada. Comment pouvons-nous avoir l'espoir de gagner? Logiquement, c'est impossible. On pourrait même fermer les droits de coupes de bois aux frontières du Québec. Alors, les travailleurs de la forêt du Temiscouata, à passer par Saint-Pamphile, seraient privés de leur travail en forêt ou dans les moulins à scie.

Ce n'est qu'une des conséquences de la souveraineté. C'est assez pour dire NON.

Mme H. Couillard
Montmagny

Le Québec en déficit

Le ministre des Finances, M. Parizeau, prévoit un déficit approximatif de 1,4 milliard pour l'année qui vient de s'écouler. Il en jette le blâme sur le refus d'Ottawa de ne pas lui avoir donné la taxe de 8 pour 100 sur les meubles ou autres, annulée pour une certaine période. Si vous vous en souvenez bien, le fédéral l'avait donnée à chaque famille, donc il ne l'a pas gardée. En effet, chaque famille du Québec s'est divisée ce 250 millions. Si l'on sait compter un peu, comment pouvons-nous excuser ce déficit de 1,4 milliard sur le manque de 250 millions? Si l'on soustrait 250 millions de 1,4 milliard, il reste encore 1 milliard 150 millions de déficit. Là, je ne sais qui est fautif. Il n'y a

aucun doute que le Parti québécois trouvera encore une fausse façade pour se justifier. Le but n'est pas tellement les chiffres comparatifs, mais surtout comment ces gens peuvent percevoir la naïveté de la population. Nous ne sommes pourtant pas aussi stupides que cela pour avaler de telles réponses aussi illogiques. Vous avez tous suivi ces gestes du fédéral par l'argent que vous avez reçu et que chaque payeur d'impôt a constaté. Donc, ce n'est pas de la théorie mais du bien-fondé. Du côté provincial, il ne faudrait tout de même pas prendre les gens pour des illettrés.

Denise Tétu
Montmagny

Une ménagère pensait...

Sans avoir une personnalité de Donald soumise ou d'Yvette en mal de niaiserie, je préparais tout bonnement, hier, le repas familial et, croyez-le ou non, toute ménagère que je suis, je pensais... Je pensais à ce grand sujet d'actualité: le REFERENDUM.

Comment ces fédéralistes "d'outre-frontière" peuvent-ils bien venir nous dire, sans rire, qu'une victoire du NON au Québec déclencherait la constitution?

Ce n'est pas chrétien, M. Chrétien, nous faire des promesses comme ça.

Ces propagandistes à la manqué (à retardement) savaient au moins depuis l'événement historique du 15 novembre 1976, donc depuis quatre ans, qu'un important référendum était à l'ordre du jour au programme du PQ.

Or, qu'ont-ils fait ces "bonzes" d'Ottawa durant tout ce temps? Rien ou si peu. Notre constitution est encore à Londres. Et à la place de changements favorables à la cause et aux aspirations des Québécois, ils n'ont rien trouvé de mieux à nous offrir qu'un Canada encore plus "fort", un statu quo encore plus rigide, plus arrogant, plus dictatorial.

Ce serait donc ça le "Nouveau Fédéralisme" qu'on projette pour le Canada futur?

Mon intuition féminine — qui paraît-il chez la femme tient lieu de raisonnement — me prévient que la victoire est bel et bien installée dans le camp du OUI, qu'elle s'étend même, graduellement, méthodiquement et sûrement, "aux quatre coins de l'horizon" de la Belle Province.

Autre chose que je voudrais également signaler:

Comment les partisans québécois du NON — s'il en reste encore — peuvent-ils croire ou espérer un seul instant, advenant une victoire pour eux, pouvoir négocier quelque chose avec Ottawa, et cela après avoir dit NON au mandat de négociation.

Donc, il m'apparaît de plus en plus évident que voter NON, c'est

essentiellement voter contre la négociation et toutes négociations à venir, pas vrai?

Cette "crise de négativisme" inacceptable pour des adultes, ce "non systématique", n'a jamais été, que je sache, un facteur de progrès et de changement dans aucun domaine que ce soit.

C'est pourquoi, confiante au gros bon sens de tous les vrais Québécois et Québécoises, je retourne à mes chaudrons, en attendant la victoire prochaine et le "pays".

Une ménagère "positivement" libérée
Germaine St-Pierre
Comité de Rivière-du-Loup

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est Québec, G1K 7J6.



Membre de la prestigieuse chaîne

TREMBLAY & BERGERON MEUBLES INC.

6975, BOUL. HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG — 626-1102 — 626-1108

"DES BAS PRIX PAS POSSIBLES"

Conditions de paiement faciles

1 seul magasin

INVITATION SPECIALE AUX FUTURS MARIÉS



Mobilier de cuisine colonial
Table, 4 chaises en érable massif.
Rég. \$539.95
SPECIAL 328⁰⁰

SPECIAL UN SPECIAL A NE PAS MANQUER



Choix de couleur.
Les 2 morceaux
Rég. \$949.95
SPECIAL 648⁰⁰

CENTURY 390
Matelas et sommier



BASE DE METAL GRATUITE
Une valeur de **34⁹⁵**

36" et 39"	Rég. \$199	SPECIAL 169⁹⁵
48" et 54"	Rég. \$219	SPECIAL 189⁹⁵
60" x 80" (Queen)	Rég. \$299	SPECIAL 229⁹⁵

308 ressorts offrent un support adéquat. Une construction robuste ainsi qu'une finition soignée vous procureront durabilité et confort.

AUBAINES DANS TOUT LE MAGASIN! 10,000 PIEDS CARRES DE PLANCHER REMPLIS A PLEINE CAPACITE

VENTE DE DEMENAGEMENT
DU MERCREDI 23 AVRIL AU SAMEDI 26 AVRIL INCLUSIVEMENT

20% DE RABAIS SUR TOUS LES TISSUS EN MAGASIN

10% DE RABAIS SUR NAPPES, PATRONS ET ACCESSOIRES

A PARTIR DU 29 AVRIL
66, boul. Champlain

La Chiffonnerie INC.
40, boul. Champlain, Québec, Qué. G1K 4H7
418/694-1146

TISSUS DE FIBRES NATURELLES



Journée d'étude, hier, des procureurs permanents du ministère de la Justice

Les procureurs permanents du ministère de la Justice ont tenu une journée d'étude, hier, dans la région de Québec, en guise de protestation contre l'extrême lenteur manifestée dans l'amélioration de leurs conditions de travail.

Au palais de justice de Québec et devant différentes cours, l'activité fut paralysée toute la journée, pour permettre aux procureurs du ministère public de faire le point sur la situation.

Un porte-parole désigné par plus d'une vingtaine de procureurs réunis au club des employés civils, a relaté, en conférence de presse, que l'Association des procureurs de la Couronne n'était point reconnue

par le ministère et que les conditions de travail avaient été plutôt imposées que négociées dans le passé. Me Claude Champoux a précisé que les procureurs tiendront une assemblée générale, le 3 mai, au palais de justice de Montréal; les avocats anticipent la présence des sous-ministres René Dussault et François Tremblay pour faire part de leurs revendications.

Les procureurs qui attendent des conditions de travail améliorées, rétroactivement au 1er juillet 1979, réclament des salaires plus appropriés à leurs responsabilités, tenant compte d'une certaine part de leur statut et de l'obligation de consacrer de longues heures en dehors de leur semaine de travail —

et cela sans rémunération additionnelle — à la préparation et à l'étude des dossiers.

Relativement à leur plan de carrière, les procureurs souhaitent, après un certain nombre d'années, pouvoir bénéficier de certaines dispositions telles une année sabbatique ou un retour à des études pour réintégrer ensuite leurs fonctions avec un nouveau dynamisme.

Les procureurs ont fait part aux journalistes que certaines dispositions avaient été prises pour éviter le déplacement inutile de témoins,

dans la journée d'hier, et pour empêcher de causer préjudice aux citoyens.

En cour des sessions de la paix, les salles sont demeurées fermées, à l'exception de la salle des comparutions où il a fallu réduire le nombre des séances.

En matinée, avant le début des comparutions, Me André Cartier, président de l'Association des avocats de la défense de la région de Québec, a déclaré qu'il appuyait totalement l'initiative des procureurs du ministère public, en disant espérer que leurs démarches aient des conséquences bénéfiques pour l'ensemble de la justice.

Les surveillants du CDQ

Le directeur du centre de détention de Québec, M. Gilles Blanchard, a affirmé lors d'une entrevue qu'il n'avait aucunement l'intention de réduire le nombre de surveillants au palais de justice de Québec. Commentant la directive qui interdit aux surveillants de ne point attendre dans les salles d'audience à moins d'avoir la responsabilité d'y conduire des détenus, M. Blanchard a expliqué qu'il était nécessaire, en raison des contraintes budgétaires, de déployer plus adéquatement les mesures de sécurité tant pour les surveillants que pour le public. Rappelant l'évasion récente survenue au palais de justice de Mont-

réal, M. Blanchard veut pouvoir compter sur les trois cadres et les 20 surveillants assignés au palais de justice de Québec pour empêcher de tels incidents. Il croit qu'en réunissant les effectifs disponibles, il pourra ainsi mieux planifier la protection pour l'escorte des détenus malgré les problèmes sérieux engendrés par la disposition des lieux. Il pense que les constables spéciaux du ministère des Travaux publics et des Approvisionnement peuvent occasionnellement prendre sous leur garde des prévenus condamnés à la prison en attendant que les surveillants les prennent en charge. "Si ces condamnés étaient en liberté, c'est qu'ils n'avaient pas été jugés dangereux", a ajouté M. Blanchard.

Les vents perturbent le service des bacs à T.-N.

PORT-AUX-BASQUES (d'après PC) — Tôt ce printemps, les nombreux bancs de glace dans le golfe Saint-Laurent provoquaient l'interruption du service de traversier entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Maintenant ce sont les forts vents qui perturbent le service depuis le début de la semaine.

M. Ted Bartlett de la Société CN Marine à Moncton, au Nouveau-Brunswick, a fait savoir, hier, que les trois traversiers demeureront au port tant que les vents n'auront pas diminué.

Les bateaux Marine Atlantica et Nautica, qui servent au transport des piétons et des automobiles, sont présentement amarrés à Port-aux-Basques, tandis que le Frederick Carter, utilisé pour le transport des wagons, se trouve à North Sydney, en Nouvelle-Écosse.

Normalement, ces traversiers effectuent deux voyages par jour.

LES ARTISANS COOPVIE vous invitent à leur prochain DEJEUNER-CAUSERIE LE DIMANCHE 27 avril 1980



M. Donald Tremblay sera le conférencier invité. Le titre de sa conférence sera: **LE RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT MARITIME DANS LE TRANSPORT AU QUÉBEC**

Vous êtes invités au Motel Universel, Salon Marcoux, 2300, Chemin Ste-Foy, à 10H00.

Nous vous prions de réserver avant le vendredi 25 avril 1980, à 17h, au bureau régional de Les Artisans Coopvies, au numéro 683-1931.

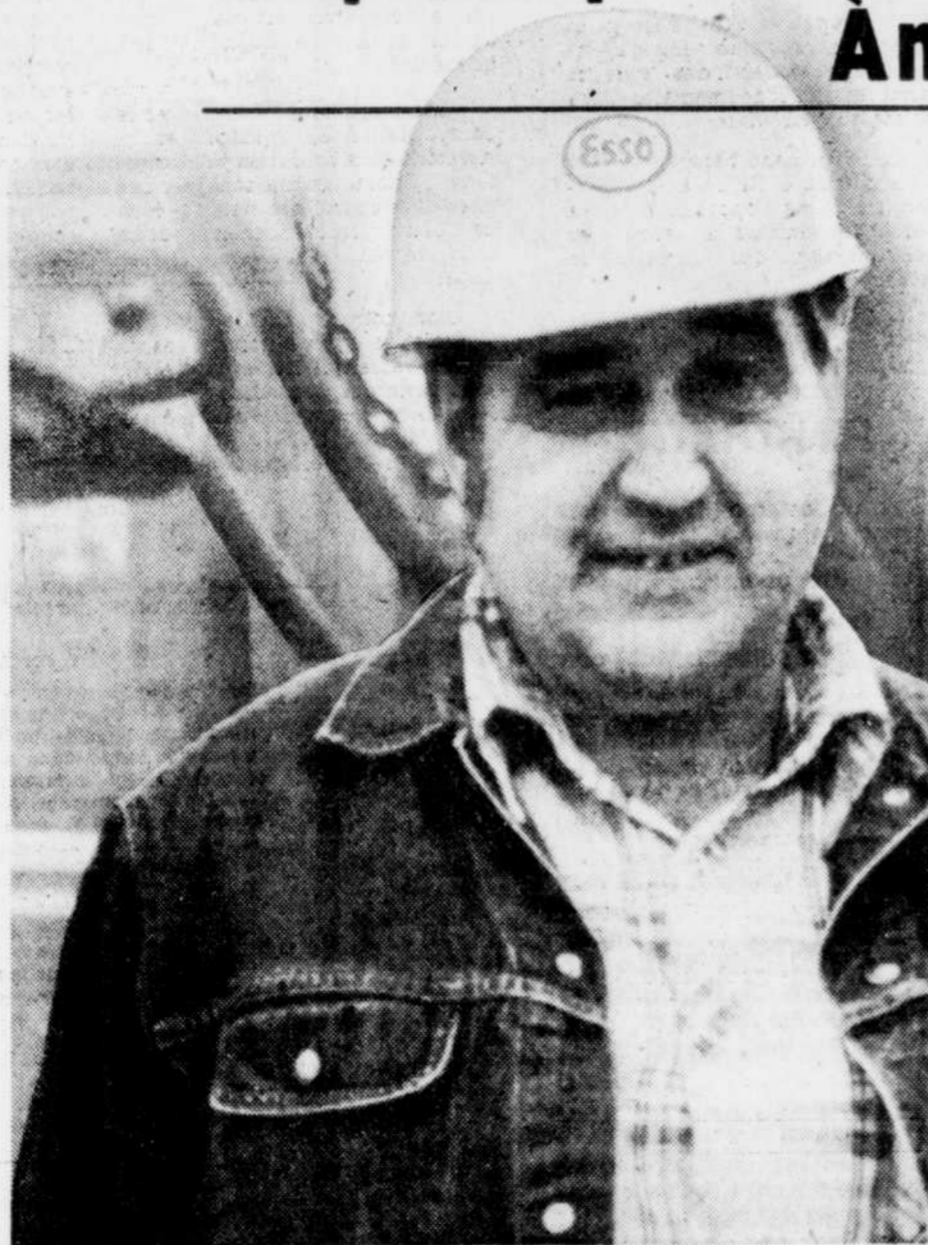
UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPÔTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (loi 31-32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3,139 par année sur votre impôt personnel.
- Paiement initial de \$5,000 et la balance payable le 1er janvier 1981.
- Location garantie.
- Pour informations communiquez avec Jean Thénault: 843-1451, 628-0944.

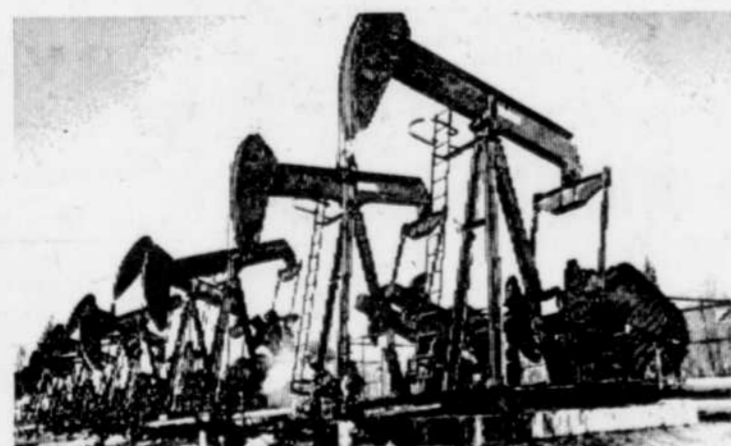
DES PROFITS ACTIFS

L'Impériale prévoit investir \$1 milliard au pays cette année. À même ses profits.



\$400,000,000

L'Impériale investira cette somme en 1980 dans l'exploitation de nouveaux approvisionnement en énergie. Dans l'Ouest canadien, des équipes de forage, dont celle d'Eldun Tegler, s'acharment à découvrir les gisements de pétrole et de gaz naturel devant servir à nos besoins immédiats. Cette recherche prioritaire engloutira la majeure partie de l'investissement; le reste servira au financement de l'exploration visant l'auto-suffisance à long terme du pays.



\$150,000,000

C'est la somme que l'Impériale investira dans l'huile lourde de l'Alberta. Il s'agit de projets énormes qui exigent une technologie nouvelle et complexe. À Cold Lake, par exemple, nous utilisons de la vapeur sous pression pour liquéfier le pétrole visqueux enfoui à grande profondeur. Ce projet coûtera éventuellement la fabuleuse somme de \$7 milliards.



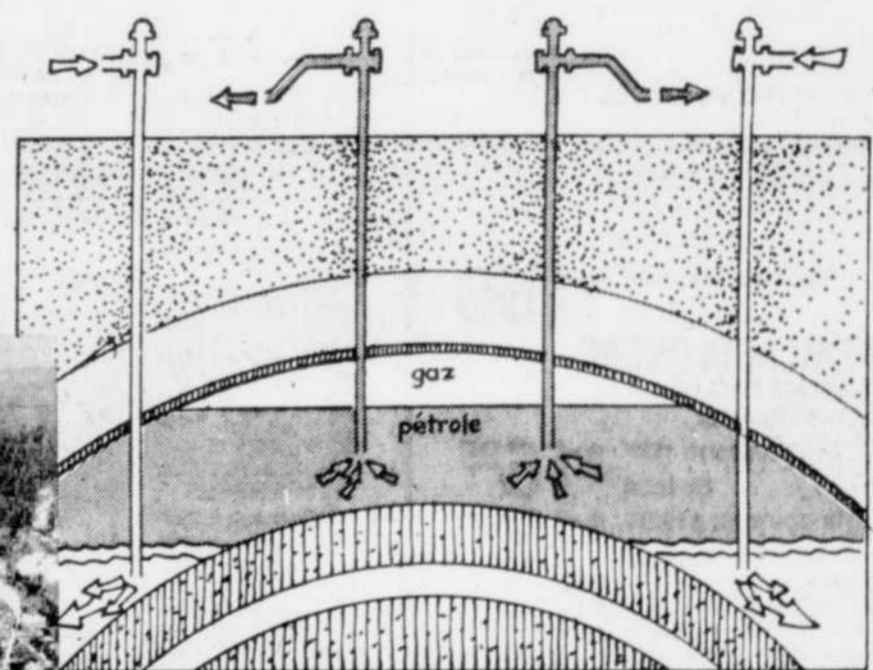
\$150,000,000

Cet investissement couvre un large éventail de projets. Citons comme exemple la mise en place de mesures anti-pollution plus rigoureuses et une diminution radicale de notre consommation d'énergie dans toutes nos raffineries en 1980.



\$50,000,000

C'est ce que l'Impériale investira en 1980 dans son programme permanent de recherche concernant les minéraux susceptibles de fournir de l'énergie nouvelle, tels le charbon et l'uranium. Bonnie Lowe et d'autres géologues passent une bonne partie de leur temps à prospecter les régions sauvages du nord de l'Ontario à la recherche d'uranium.



\$250,000,000

C'est ce que dépensera l'Impériale pour l'entretien et l'amélioration de ses puits. Les différentes méthodes que nous utilisons pour extraire plus de pétrole d'anciens puits représentent un genre d'exploitation difficile et onéreuse.

L'énergie de demain coûtera des milliards.

L'Impériale investit massivement dans le développement de nouvelles ressources énergétiques pour le pays. Nos investissements pourraient atteindre \$15 milliards au cours de la prochaine décennie. Sans profits, elle ne pourrait jouer ce rôle.



1880-1980
Compagnie Pétrolière
Impériale Ltée
Partenaires de notre avenir
collectif depuis déjà cent ans.

Eastman: Bolduc avait acheté l'autobus en bon état

GRANBY (PC) — La sixième journée du procès de Gilles Bolduc, propriétaire de l'autobus qui a sombré dans les eaux du lac d'Ar-gen, le 4 août 1978, faisant une quarantaine de morts, a été consacrée à des témoignages surtout techniques, plus précisément des freins ou on a parlé de mécanique, de l'autobus.

Le véhicule avait été vendu, en septembre 1977, par les Autobus Lessard Inc., à M. Gilles Bolduc, pour la somme de \$12.000.

1977 par le ministère provincial des Transports, "mais il a toujours pu circuler sur la route".

Au cours de son témoignage, M. Lomer Hodge, chef mécanicien des Autobus Lessard, a indiqué que le véhicule était en très bonne condition au moment de la transaction, précisant que les six pneus de l'autobus avaient été remplacés et que de nouvelles garnitures de freins avaient été installées aux quatre roues.

Aujourd'hui on entendra le témoignage de M. Roger Potvin, un spécialiste qui a effectué des expertises sur le véhicule au cours du mois de septembre 1978.

Coupables de vente de viande avariée

TORONTO (d'après UPC) — Six hommes ont été reconnus coupables, hier, de conspiration pour frauder la population durant quatre ans, en vendant des tonnes de viandes avariées à d'importantes chaînes d'alimentation.

Les 12 membres du jury ont délibéré pendant huit jours avant de rendre un verdict de culpabilité.

Pour sa part, le juge Lloyd Graburn a fixé le prononcé des sentences au 2 juin.

Les six personnes impliquées sont: William Burrett de Peterborough, Richard Collins de Norwood, Gordon Elson de Smith Falls, Arthur Lorenz de Durham, John Megens de Woodville et Nicholas Montague de Cold Water. Ils risquent tous d'être condamnés à des peines de 10 ans de prison et plus.

La découverte de ce réseau de viande avariée résulte des révélations faites en 1970 aux audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé au Québec.

M. Hodge a de plus indiqué que l'autobus impliqué dans l'accident, propriété de M. Lessard depuis 1970, avait fait l'objet, en 1977, d'une vérification de la part d'un inspecteur de l'Etat de New York, lequel l'avait jugé en assez bonne condition pour pouvoir rouler sur les routes américaines.

Inspections

Il a de plus dit que le moteur, le manchon d'embrayage, le compresseur et le démarreur avaient été remis à neuf durant les 12 mois précédant la vente. Il a affirmé que les freins avaient fait l'objet d'inspections régulières entre 1971 et 1977.

Il n'a pu dire si des pièces, comme les tambours et les survolteurs, avaient été remplacés au cours de ce laps de temps, mais il a soutenu qu'au moment de la vente, le frein à main fonctionnait normalement, de même que les avertisseurs lumineux et sonores de pression d'air.

De plus, toutes les pièces reliées aux freins n'ont peut-être pas été inspectées, a dit M. Hodge. En fait, seules les garnitures de freins étaient neuves au moment de la vente.

Le véhicule n'a d'ailleurs pas été inspecté entre 1971 et

DIVAN-LIT EN VELOURS BRUN OU BEIGE

SPÉCIAL \$650

QUANTITÉ LIMITÉE

LE MOBILIER INTERNATIONAL
231, ST-PAUL, QUÉBEC/PLACE STE-FOY/CHICOUTIMI

VENTE A PLEIN CAMION

Achetez votre bois provenant de la scierie

PRUCHE pour quai et mur de soutènement 6x6 pi. lin. **.98**

SET DE PORTES DE SERVICE incluant:
1 porte vitrée, H.C.
1 porte cœur coulissant H.C.
1 cadre en pin 7 1/2 de large Coupe froid incli

Prix courant: **\$190** Spécial **\$159**

PANNEAU AGGLOMERE plaque formica (M.C.P.) avec légères imperfections

4x8 Prix courant: **\$18** Spécial **\$16.95**

5x8 Prix courant: **\$19.95** Spécial **\$17.95**

BARDEAUX D'ASPHALTE 210 lb noir et choix de couleurs

Prix courant: **\$8.35** pqt Spécial **\$6.75** pqt

PLANCHES A GALERIES en épinière non traitées, 1 1/4"x5" (8' à 12')

Prix courant: **.21** pi. lin. Spécial **.18** pi. lin.

BOIS D'EPINETTE pour clôture, 4x4x8' de long

Prix courant: **\$3.60** pi. lin. Spécial **\$3.08** mcx

1x5x10' de long

Prix courant: **\$2.10** mcx Spécial **\$1.32** mcx

4x4x8' de long cèdre de l'ouest rouge

Prix courant: **\$6.30** mcx Spécial **\$5.85** mcx

La bonne PEINTURE LAVABLE INTÉRIEURE...

SÈCHE EN QUELQUES MINUTES
S'APPLIQUE FACILEMENT/DURABLE ET LAVABLE
LES OUTILS SE NETTOIENT À L'EAU ET AU SAVON
UNE COUCHE SUFFIT À COUVRIR LA PLUPART DES SURFACES BLANC ET 800 COULEURS SUPERBES

C'est ici que ça se trouve!

SHERWIN Williams

PIN TRAITE

2x4x8' Prix courant: **\$2.95** mcx Spécial **\$2.60**

1x6x12' Prix courant: **\$4.10** mcx Spécial **\$3.75**

2x6x12' Prix courant: **\$8.24** mcx Spécial **\$7.30** mcx

COMPTOIR PREMOULE en longueur 8', 10', 12'

Prix courant: **\$5.75** pi. lin. Spécial **\$4.50** pi. lin.

4x4x8' Prix courant: **\$6.20** mcx Spécial **\$5.20** mcx

REVETEMENT EXTERIEUR masonite Canada colorlock 9" blanc. Bte 72 pi. carré

Prix courant: **\$60.29** bte Spécial **\$50.04** bte

COLORLOCK 9" couleur noire, jaune, beige, or, terre cuite brun oxford, ainsi que le woodman Bte 72 pi. carré

Prix courant: **\$62.20** bte Spécial **\$52.20** bte

PEINTURE KEM SHERWIN WILLIAMS Latex peu lustré intérieur pour mur et boiserie.

Prix courant: **\$17.79** Spécial **\$15.45**

LATEX SEMI LUSTRE à l'alkyde pour l'intérieur

Prix courant: **\$17.79** Spécial **\$15.45**

LATEX MAT INTERIEUR

Prix courant: **\$15.69** Spécial **\$13.45**

VILLE DE BEAUPORT avis public

Aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables inscrits, le 21 avril 1980, au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Beauport — AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Beauport:

- Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beauport, tenue le 21 avril 1980, ledit conseil a adopté le règlement numéro 80-282 décrétant un emprunt de \$133,250 pour effectuer des travaux de signalisation routière dans diverses rues ainsi que le réaménagement de carrefour.
- Que les électeurs-proprétaires ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 21 avril 1980, ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des cités et villes, qu'il fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi.
- Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville situé au 577, avenue Royale, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, les 5 et 6 mai 1980.
- Que le nombre requis de demandes enregistrées, pour que le règlement numéro 80-282 fasse l'objet d'un scrutin secret, est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 80-282 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 6 mai 1980, à 19 heures 05 minutes, dans la salle du conseil municipal.

Donné à Beauport, ce vingt-deuxième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt.

Le Greffier de la Ville
Jacques Simoneau, o.m.a.

VILLE DE BEAUPORT avis public

Aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables inscrits, le 21 avril 1980, au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Beauport — AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Beauport:

- Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beauport, tenue le 21 avril 1980, ledit conseil a adopté le règlement numéro 80-283 décrétant un emprunt de \$521,400 pour effectuer des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans l'avenue des Cascades est, projet C-294-38.
- Que les électeurs-proprétaires ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 21 avril 1980, ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des cités et villes, qu'il fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi.
- Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville situé au 577, avenue Royale, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, les 5 et 6 mai 1980.
- Que le nombre requis de demandes enregistrées, pour que le règlement numéro 80-283 fasse l'objet d'un scrutin secret, est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 80-283 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 6 mai 1980, à 19 heures 05 minutes, dans la salle du conseil municipal.

Donné à Beauport, ce vingt-deuxième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt.

Le Greffier de la Ville
Jacques Simoneau, o.m.a.

Baptiste TOUCHATOU

Concours de bricolage à Ville-Vanier

Pour les jeunes de 6 à 12 ans

NOMBREUX PRIX

Il suffit d'apporter un marteau. — Tout le reste est fourni

VILLE-VANIER
BOUL. CAPITALE
BAPTISTE TOUCHATOU
441, 101 avenue Vanier
987-2962

CHARLESBOURG
BAPTISTE TOUCHATOU
1000, 800 rue St-Charles
306-1000

ST-ROMUALD
SORTIE ST-ROMUALD
BAPTISTE TOUCHATOU
200 de l'Église
St-Romuald
639-9211

Tous nos prix sont "PAYEZ ET APPORTEZ"

- Spéciaux en vigueur du 13 au 26 avril 80 et sont valables jusqu'à écoulement des stocks
- Un supplément de \$5.00 sera chargé sur les livraisons
- Chargex, Master Charge, Télé-chèque et plan de crédit maison

ESTIMATION ET PRIX SPECIAL POUR TOUTE CONSTRUCTION NOUVELLE

Armagh, Bellechasse 466-2324 St-Georges de Beauce 228-7733 Trois-Rivières 373-1133

faits divers et justice

Cinq pêcheurs portés disparus

Partis du quai de Baie-Comeau, lundi soir, deux pêcheurs sont portés disparus depuis mardi matin.

Les deux personnes man-

quant à l'appel sont les frères André et Lucien Deschênes, originaires de Hauterive, dans le comté du Saguenay. Lundi, ils sont partis à la pêche en direction de Fran-

quelin, situé à une dizaine de milles à l'est de Baie-Comeau.

Les deux hommes n'ont pas été revus depuis. Leur embarcation a été aperçue, mardi, vers 10h, près de Franquelin. La chaloupe était renversée et flottait à la dérive. Hier, deux réservoirs à essence, provenant du petit bateau, ont été recueillis par des chercheurs.

"Il fait trop mauvais pour que nous puissions récupérer la chaloupe, a renseigné le caporal Richard Racine, du détachement de la Sûreté du Québec à Baie-Comeau. Un

avion CL-215 et un hélicoptère de la Garde côtière ont patrouillé le ciel en vain à la recherche des deux manquants."

Un hélicoptère de la Sûreté du Québec doit prendre part aux recherches. Hier, il a été bloqué par la tempête à Saint-Siméon. La barque a été vue pour la dernière fois à Pointe-Label. Interrompues par la noirceur, les recherches ont repris ce matin.

Halifax

Trois pêcheurs de Shelburne, en Nouvelle-Ecosse,

qui ont tenté, mardi, de gagner la rive dans une chaloupe de sauvetage après avoir quitté leur navire en difficulté, n'ont toujours pas été retrouvés.

Une mer mauvaise et des vents violents ont nui aux recherches, qui ont débuté aussitôt que l'appel à l'aide du bateau de pêche Bria Bell a été capté. Le navire se trouvait à environ 40 kilomètres au large de Halifax et les premières équipes de sauvetage arrivées sur les lieux ont constaté que les trois membres d'équipage avaient quitté le bateau.

La Cour d'appel exonère un Indien

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel a renversé, hier, un jugement de la Cour des sessions, qui avait reconnu un citoyen de la réserve de Caughnawaga coupable d'avoir causé des blessures corporelles à un passant.

Deux des juges, M. Yves Bernier et Mme Claire L'Heureux-Dubé, se sont dits d'accord avec le motif invoqué par l'accusé, William Billy Meloche, qui soutenait qu'en juin 1976, il avait dû faire feu sur un passant, Marcel Lafontaine, parce qu'il était en état de légitime défense. L'autre juge, M. Marcel Crête, n'a pas partagé cette opinion.

Selon des témoins, l'incident est survenu lorsque M. Lafontaine, qui était entré sur la propriété de M. Meloche avec sa voiture, a refusé de quitter les lieux, à la demande du propriétaire. M. Meloche a alors décidé d'utiliser une arme à feu.

Dans sa décision, Mme L'Heureux-Dubé dit en substance, que le droit de tout citoyen de protéger sa personne, sa famille et sa pro-

priété implique le droit d'avoir recours à la force, si nécessaire, pour faire respecter ces droits.

MANTEAU DE FOURRURE

Le temps d'entreposer votre manteau est arrivé

ASSURANCE à L'ANNEE

arthur jobin et fils inc.

708, St-Joseph est (Mail St-Roch)
Tél.: 525-4681 - 525-4682

CORRECTIONS

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans notre publicité "Huit atout" parue hier dans Le Soleil.

En page E 19, la bicyclette motocross genre Californie à \$89.88 ne sera pas disponible en raison de difficultés d'approvisionnement.

PLAT CORNING WARE Capacité de 1.5 L. (au lieu de 2.5). Avec couvercle. Couleurs variées. \$7.88.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des incon vénients que ces erreurs ont pu leur causer.

Towers

Fonderie artisanale en or

MONTREAL (d'après CP) — Une fonderie artisanale installée dans la cour d'un marchand de ferraille près de Delson pourrait avoir rapporté \$550,000 à partir d'un baril d'or non raffiné, volé en mai dernier dans une mine de la région de l'Abitibi, a-t-on appris en cour supérieure, hier.

L'agent Claude Chabot, de la Sûreté du Québec, a raconté au jury que la fonderie a été découverte au cours d'une descente effectuée chez le ferrailleur Philippe Gosselin, qui subit actuellement son procès sous l'accusation de possession illégale de 270 kilogrammes du précieux métal.

Quatre personnes ont été condamnées jusqu'à présent relativement à ce vol perpétré chez Agnico-Eagle Gold Ltd, qui exploite une mine à Joutel, au nord-ouest du Québec.

Le procès de Gosselin, présidé par le juge Jean-Guy Boilard, se poursuit.

(ANNONCE)



Toujours à la fine pointe de la technologie audio-visuelle, la compagnie Toshiba du Canada Limitée présentait récemment à ses nombreux marchands de l'est du Québec sa toute nouvelle gamme d'appareils de son et téléviseurs. On remarquait, entre autres, le nouveau dispositif réducteur de bruit "AUREX". C'est le système automatique d'étalement de gamme dynamique "Adres", une révolution dans le domaine

de l'enregistrement sur cassette. Lors de cette présentation à Québec, la compagnie Toshiba du Canada Limitée était représentée, dans l'ordre habituel, par: MM. Roméo Lessard, représentant des ventes, Philippe E. Metcalfe, vice-président et directeur général des ventes pour l'est du Canada, Jean Gravelle et Yvon Gravel, représentant des ventes.



Le Montréal Trust répond à vos questions.

"Quels sont les avantages d'un fonds de placement?"

"J'aimerais diversifier mes placements. Quels seraient les avantages d'un fonds de placement comme le vôtre?"

En plus de simplifier la tâche de l'investisseur (vous-même en l'occurrence), le Fonds de placement du Montréal Trust vous donne la tranquillité d'esprit, car il est rassurant de savoir que la gestion en est confiée à une équipe hautement qualifiée qui possède bien des années d'expérience.

Notre Fonds de placement comprend une section canadienne et une section internationale qui investissent dans des titres de participation à rendement intéressant.

Vous investissez dans des unités (minimum: 10). A la fin de chaque mois, ces unités sont évaluées au cours du marché et le revenu est crédité à votre compte. Ce revenu peut vous être versé quatre fois l'an ou être automatiquement réinvesti, à votre discrétion.

Le retrait est facile. Il vous suffit de nous prévenir avant le 20 du mois. La valeur courante et les revenus accumulés vous seront alors payés sans frais.

Nos honoraires de gestion sont de 0,75% par an sur le capital investi. Toutefois, ces honoraires sont déduits du revenu de vos placements, de sorte que chaque dollar placé travaille pour vous. Et vous ne payez ni commission de vente, ni frais d'inscription pour l'achat ou la vente d'unités.

Prêts hypothécaires et paiements comptants

"Quels genres de prêts hypothécaires pouvez-vous m'offrir et quel serait le paiement comptant dans chaque cas?"

Pour répondre à votre question, disons qu'il existe trois genres de prêts hypothécaires:

- 1) Le prêt conventionnel (non assuré): 75%
Ce genre de prêt hypothécaire exige un paiement comptant de 25% du prix de vente ou de la valeur marchande de la maison (le montant le moins élevé des deux). Comme il n'est pas nécessaire d'assurer ce genre de prêt, l'emprunteur se trouve à épargner une prime d'assurance de 1% ou 1,25% selon le montant du prêt.
 - 2) Le prêt de ratio élevé (assuré): 90%
Ce genre de prêt hypothécaire exige un paiement comptant de 10% du prix de vente ou de la valeur marchande de la maison (le montant le moins élevé des deux).
 - 3) Le prêt LNH (Loi nationale sur l'habitation): 95%
Le paiement comptant exigé pour ce genre de prêt hypothécaire est de 5% de la valeur marchande établie par la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement).
Pour tous ces prêts hypothécaires, le taux d'intérêt varie d'habitude selon le genre du prêt et la date d'échéance.
- Si vous avez des questions à poser, écrivez-nous, appelez-nous ou venez nous voir à l'adresse ci-dessous.

475, rue St-Amable
Québec, Québec
G1R 5E4
529-8841

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.



VENTE DE FERMETURE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

avant le 30 avril

20 à 50%

(Bail non renouvelé)



sur les orgues et pianos
THOMAS - HAMMOND
YAMAHA - KIMBALL

N.B. Le service après-vente sera assurée par **Studio Willis Inc.**



PLACE STE-FOY, STE-FOY
653-1363

Hausse du salaire minimum au N.-B. et à T.-N.

(D'après PC) — Le salaire minimum au Nouveau-Brunswick va passer, à partir du 1er juillet, de \$2,80 (fixé en 1978) à \$3,05. Cette augmentation de 25 cents a été décidée sur la base d'une recommandation du conseil consultatif des normes de l'emploi. Pendant ce temps à Terre-Neuve, le salaire minimum, qui était de \$2,80 de l'heure depuis quatre ans, passera à \$3,15 le 1er juillet et à \$3,45 le 31 mars prochain.

Nordair: les députés de l'Est aux aguets



richard daignault à ottawa

Alfred Hamel, président de Québecair et Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins, ont mis sur la table leur proposition pour acheter Nordair devant une réunion à huis clos, mardi, avec les députés de l'Est du Québec.

Rappelons que Air Canada détient actuellement près de 90 pour 100 des actions de Nordair et que le gouvernement fédéral a décidé de les revendre à l'entreprise privée.

La décision finale repose entre les mains du ministre des Transports, Jean-Luc Pépin, qui ne rendra sa décision que dans quelques semaines, après avoir exposé tous les aspects de la question devant des membres du caucus québécois du Parti libéral.

La réunion du consortium Hamel-Rouleau avec les députés de l'Est a duré deux heures et Maurice Dupras, président du caucus québécois y a assisté.

D'ici deux semaines, les mêmes députés rencontreront le groupe d'André Lizotte de Nordair.

Par la suite, c'est tout le caucus qui rencontrera le ministre Pépin.

André Maltais, 30 ans, député libéral de Manicouagan, qui est l'instigateur de cette participation active du caucus québécois dans la décision que doit prendre Pépin, a dit au SOLEIL que les députés veulent du groupe Hamel-Rouleau tous les documents qui tendent à démontrer que la vente de Nordair à Québecair est à l'avantage du Québec.

Maltais s'est plaint amèrement du fait qu'entre Sept-Îles et Blanc-Sablon, les personnes du troisième âge ou encore les familles en voyage ne bénéficiaient pas de tarifs spéciaux comme ailleurs au Canada.

Il voulait savoir quelle serait l'attitude du groupe Hamel-Rouleau sur cette question et aussi sur les besoins de cette immense région en équipement.

Rémi Bujold, le député libéral de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine, a demandé que le groupe Hamel-Rouleau étudie la possibilité d'organiser un calendrier plus complet entre quelques régions très éloignées du Grand Nord et les îles, avec des appareils moins grands que les 737.

"Les députés sont conscients qu'il faut rationaliser les services aériens au Québec et la vente de Nordair est une excellente occasion pour les députés de faire valoir les services que demandent leurs électeurs depuis déjà longtemps", a dit Maltais.

Retour

Paul Gérin-Lajoie, un des trois "L" de la révolution tranquille de 1960, a plongé dans la lutte référendaire pour combattre la thèse souverainiste de son ancien compagnon d'armes, René Lévesque.

On avait surnommé Jean Lesage, Lévesque et Gérin-Lajoie les trois "L" de l'équipe du tonnerre parce qu'ils avaient battu la marche des réformes de l'époque.

Gérin-Lajoie fut le responsable de la grande réforme de l'éducation.

Il a abandonné la politique il y a quelques années, pour devenir président de l'Agence canadienne de développement international. En laissant ce poste, il forma une société privée spécialisée dans le domaine international.

Je l'ai rencontré récemment chez le gouverneur général Ed Schreyer lorsqu'il fut décoré de la médaille de compagnon de l'Ordre du Canada.

Il est devenu président du comité du NON dans la circonscription de Vaudreuil-Soulanges, là où il avait été élu en 1960.

Sa femme, Andrée Papineau, une descendante de Louis-Joseph Papineau, le révolutionnaire de 1837, travaille elle aussi pour le NON, comme dans le temps où elle s'occupait des élections de son mari.

Gérin-Lajoie est maintenant âgé de 62 ans. Pour lui, le personnage le plus extraordinaire de sa carrière fut Lesage, un homme qui pouvait faire travailler ensemble des hommes politiques qui avaient des points de vue très différents.

Minnie et Mickey Mouse

Le critique financier du Parti conservateur, John Crosbie, a qualifié la déclaration du ministre des Finances Allan MacEachen annonçant de nouvelles mesures fiscales de "budget Minnie Mouse".

C'était lundi.

Dick Pound, le président de l'Association olympique du Canada, a qualifié la décision du gouvernement fédéral de boycotter les Jeux olympiques de "politique de Mickey Mouse".

C'était mardi.

Cyrus Vance, le secrétaire d'Etat américain, est arrivé à Ottawa, mercredi, hier.

En lisant les journaux canadiens, il s'est sans doute félicité de l'immense rôle que jouent les bandes animées américaines dans la vie politique du Canada.

ville de SAINTE-FOY

Vente à l'enchère

Avis est, par les présentes, donné que la Ville de Sainte-Foy vendra par enchère publique, le samedi 24 mai 1980, à 10.00 heures, au poste de police de Sainte-Foy, 950, Place de Ville, Sainte-Foy:

- 111 bicyclettes;
- 15 mobylettes;
- de menus objets non réclamés.

L'adjudicataire devra payer comptant, au moment de la vente, la taxe provinciale sur les ventes à l'enchère; il devra payer, en outre, toutes les autres taxes et droits imposables selon la Loi.

Il est entendu que ces articles sont vendus dans l'état où ils se trouvent actuellement, sans aucune garantie et sans aucun droit de recours contre la Ville.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au directeur du service de Police, 950, Place de Ville, Sainte-Foy.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 17e jour du mois d'avril 1980.

Le greffier adjoint de la Ville René Dampousse, o.m.a.

appels d'offres

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 15.00 heures, le mercredi 7 mai 1980, pour la fourniture ou les services suivants: huile à véhicules-moteurs, catégorie multi-service 10W30, quantité approximative de 12.000 litres.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une souscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'Edifice Place de Ville, 1000, Route de l'Eglise, à 15.30 heures, en présence des intéressés.

Les formules de soumissions seront disponibles à la section des achats, 2e étage, à l'adresse mentionnée ci-haut.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 18e jour du mois d'avril 1980.

Le greffier adjoint de la Ville René Dampousse, o.m.a.

appels d'offres

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 15.00 heures, le mercredi 7 mai 1980, pour la fourniture ou les services suivants:

- "carburant diesel et de gazoline" pour les quantités suivantes:
- gazoline jaune, octane minimum O.N.R. de 91 560.000 litres;
- gazoline sans plomb, octane minimum O.N.R. de 96 210.000 litres;
- diesel blanc, type 2D 290.000 litres;
- diesel coloré, type 2D 125.000 litres.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une souscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'Edifice Place de Ville, 1000, Route de l'Eglise, à 15.30 heures, en présence des intéressés.

Les formules de soumissions seront disponibles à la section des achats, 2e étage, à l'adresse mentionnée ci-haut.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 18e jour du mois d'avril 1980.

Le greffier adjoint de la Ville René Dampousse, o.m.a.

avis public

Avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance du 8 avril 1980, le conseil a adopté son règlement 2357, décrétant l'abrogation du règlement 1835 et décrétant de nouvelles dispositions en conformité avec l'article 205 du projet de Loi 57 sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives;

- Qu'une copie a été déposée au bureau du soussigné où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance;
- Et que ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 17e jour du mois d'avril 1980.

Le greffier de la Ville Me Noël Perron, avocat

FABRICVILLE

Distributeurs de tissus et tentures

Le meilleur et le plus courtois des services

Notre vente débute le 24 avril pour se terminer le 28 avril

Avez-vous de la difficulté à vous trouver du linge? Il y a votre taille, mais pas la bonne couleur, ou la bonne couleur mais pas votre taille! Quelle anxiété! C'est fini - grâce à Fabricville. Avec nous, plus de problèmes. Vous y trouverez ce que vous désirez.



SUEDE BELLESEINE
Prix régulier \$65 mètre
Pour un tailleur ou un manteau de luxe exclusif.
\$49⁵⁰
Spécial

VELOURS EXTENSIBLE
Rég. \$10.95 à \$11.95
Pour se confectionner dans des tissus dernière vogue une garde-robe sport de tout confort.
\$6⁹⁵
Spécial

SCREENPLAY & BAMBOO
Rég. \$4.95
Pour un air de fraîcheur et un confort sans pareil.
\$2⁹⁵
Maintenant

GUINGAN
Toutes les couleurs.
Rég. \$2.98
\$1⁶⁰
Maintenant

BRIGADOOM SUEDE
Rég. \$8.98
Quelle surprise pour le printemps!
\$5⁹⁸
Maintenant

FLEECE
Rég. \$5.98
Pensez aux veillées de camping.
\$2²⁵
Maintenant

OUATINE A PIQUER
Achetez un sac au prix régulier et obtenez-en un autre gratuitement

ENTRE-DOUBLURES
33 1/3% de réduction
sur toutes les marques et variétés

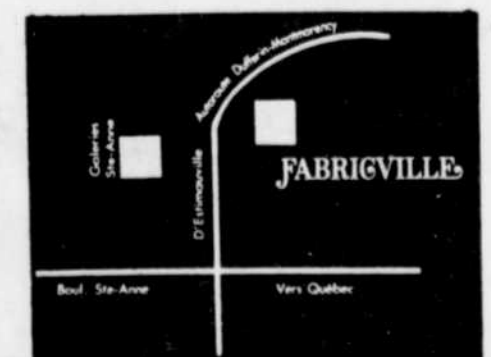
RECOUVREMENT
25% de réduction sur ce qui est en magasin

Un coupon de tissu
GRATUIT
avec chaque achat de \$10 ou plus.



1505, D'ESTIMAUVILLE GIFFARD

TEL.: 663-8201



Grève de protestation de 183 journalistes de R.-C.

par Michel CORBEIL

Tous les bulletins de nouvelles radiophoniques et télévisées de Radio-Canada ont été bloqués, hier, par la journée d'étude tenue par les 183 journalistes francophones et anglophones du service des nouvelles de Montréal, Québec et Rimouski, protestant contre des suspensions à des confrères de travail.

La grève des membres du Syndicat général du cinéma et de la télévision, section Radio-Canada, a été qualifiée d'illégal par la direction de la société d'Etat.

Les sanctions visent quatre

membres de l'équipe des nouvelles de la radio anglaise de la société. Ces derniers auraient brisé, le 7 mars dernier, un embargo sur la diffusion des résultats d'un sondage maison sur les intentions de vote au référendum. Selon le syndicat, les quatre avaient une permission d'un superviseur.

La semaine dernière, l'inspecteur Douglas Hamilton apprenait qu'il écoperait d'une suspension de trois jours, tandis que deux journalistes, MM. Alvin Cader et Patrick Brown, le seraient pour deux journées. Le chef de pupitre Victor Steinberg, recevait,

pour sa part, une lettre de réprimande.

Radio-Canada soutient la conduite des journalistes est un accroissement de la déontologie. Les mesures administratives seront en vigueur après le 20 mai, les journalistes impliqués étant, commente un porte-parole de la société, M. Wilfred Sauvé, "des membres importants de l'équipe du référendum".

Une cause pas claire

Le retour au travail est prévu pour ce matin, 10h, à Montréal, Rimouski et Québec. Aucune autre journée d'étude n'est envisagée dans

un avenir immédiat, soutient le syndicat. Ce qui n'enlève pas les griefs de ce dernier à l'endroit de la direction de Radio-Canada.

Selon Mme Elisabeth Richard, secrétaire du Syndicat général du cinéma et de la télévision, la direction est trop prompt à agir. "Le cas des journalistes est devant un comité d'arbitrage. La société devrait attendre de connaître le verdict du comité."

"Elle refuse de le faire." Pourtant, la cause à débattre ne serait pas à l'avantage de la société. "Lorsque les jour-

nalistes ont brisé l'embargo, il y avait déjà des fuites dans la presse. De plus, des journalistes de stations de radio privées avaient affirmé qu'ils ne respecteraient pas l'embargo.

"Surtout, il y a le fait que les journalistes avaient reçu une permission de leur superviseur, M. Bill Akerley. Le plus ironique, c'est que le même superviseur a signé la lettre leur annonçant les suspensions."

"Si un journaliste ne peut plus avoir confiance à son

superviseur... laisse tomber Mme Richard. C'est injuste. Il faudrait savoir qui est responsable." Le syndicat attendra de connaître la date des suspensions avant de décider quel autre geste il posera.

La semaine dernière, les artisans de la production télévisée, membres d'un autre syndicat, ont perturbé l'horaire des émissions de la société. Les travailleurs à la production de Montréal, Québec, Matane, Rimouski et Moncton sont sans contrat de travail depuis janvier 1979.

Radio-Québec entreprend un programme de régionalisation

Radio-Québec a entrepris hier à Québec, comme dans sept autres régions de la province, une campagne d'information visant la mise sur pied d'un comité permanent de Radio-Québec dans chacune de ces régions.

Radio-Québec contactera les organismes socio-économiques, culturels et populaires et les institutions d'enseignement qui pourront soumettre les noms de candidats de la région qui auront le mandat de développer une télévision éducative qui réponde aux aspirations de la population.

Le président des comités régionaux qui seront formés siègeront au conseil d'administration de Radio-Québec et seront en mesure de participer à toutes les décisions au niveau national.

Pour la région de Québec, le budget prévu pour l'opéra-

tion régionalisation est de l'ordre de un demi-million de dollars. Cette somme permettra de produire quinze heures d'émissions en 1980-81, trente heures en 1981-82 et cinquante-sept heures en 1982-83.

Depuis 1975, Radio-Québec diffuse en direct à Québec et dans ses environs à partir de l'antenne principale de l'édifice G. A compter de 1982-83, Radio-Québec à Québec pourra se détacher du réseau national et diffuser lui-même ses propres émissions.

Calendrier de la tournée

Des agents de Radio-Québec sillonnent donc la région 03 pour sensibiliser le grand public à la procédure de formation du comité régional.

Ils seront à Québec du 28 avril au 2 mai, dans Montmagny-L'Islet les 5, 6 et 7 mai, Bellechasse-Dorchester les 8 et 9 mai, Charlevoix les 12, 13 et 14 mai, Portneuf les 15 et 16 mai, Lotbinière les 21 et 22 mai, la région de l'Amiante les 26 et 27 mai et la Beauce les 28 et 29 mai.

Les candidatures soumises par les divers groupements sociaux seront analysées par

un comité conseil qui recommandera six personnes au conseil d'administration de Radio-Québec.

Cette nouvelle étape dans la décentralisation de Radio-Québec permettra la mise sur pied de huit comités régionaux permanents à travers la province. Seules les régions de Montréal et du Nouveau-Québec sont exclues de cette opération d'envergure.



Oubliez vos pieds

grâce aux semelles coussinées **MEMORY®** exclusives à Scholl

Les semelles coussinées Memory rendent la marche agréable. Exclusives aux chaussures Scholl, elles contribuent à la répartition égale du poids éliminant ainsi les douloureux points de résistance. Souvenez-vous des semelles coussinées Memory et oubliez vos pieds.



LYNN
cuir de couleur os ou cuir verni noir

AA B D \$55.00

Les pointures qui ne seraient pas disponibles en magasin peuvent être obtenues sur demande.

Scholl magasin pour le confort des pieds
Tout ce qu'il y a de mieux

495, boul. Charest est (coin rue de l'Eglise)
Québec 525-7949

ATTENTION
MARCHANDS et MANUFACTURIERS

Vous avez de la marchandise à liquider?
Un surplus d'inventaire?

Consultez

M. LIQUIDATION
On va vous arranger ça!
525-4678

Miracle Mart

CORRECTIONS

Une erreur s'est glissée dans notre circulaire "Super-soldes" du 21 avril.

Page 14 — Les trois poêles à frire en fonte à \$8.99 l'ensemble n'ont pas de bec verseur.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle

VENTE AVANT INVENTAIRE
jusqu'au 30 avril 1980
Quantité limitée

TELEFUNKEN



RECEPTEUR TR-400
AM/FM stéréo, amplificateur, 2 x 40w/RMS, à 0.04% THD



TOURNE-DISQUE S300B
Entraînement direct, retour automatique, cellule magnétique incluse.



HAUT-PARLEURS CLASSIC 60
3 voies, réglage de haute fréquence, 40 watts RMS par haut-parleur.

PRIX SPECIAL 899⁹⁵
ECONOMISEZ '162

St Cyr & Frère Inc.

Mail St-Roch 522-1233 Place Laurier (face à Distribution aux Consommateurs) 651-7384

LPS ANGLAIS-ESPAGNOL
Cours de conversation
Sessions spéciales de printemps

AU CHOIX

I) Cours individuels
Enseignement: 2 semaines à temps plein (avec professeur),
Fréquence: du lundi au vendredi
Horaire: de 9h00 à 16h30
Durée: 60 heures
Prix total: \$835.00, déductibles pour fins d'impôts (100%).
Début des cours: chaque semaine, jusqu'au 2 juin 80.

II) Cours en groupe
Enseignement: Petits groupes
Fréquence: 2 soirs par semaine
Horaire: de 18h30 à 22h30
Durée: 40 heures
Prix total: (paiement au comptant \$195.00), déductibles pour fins d'impôts (100%).
Début des cours: 12 mai 1980.
Nombre de sessions: 1 seulement

L.P.S. offre également ses services dans plus de 20 villes du Québec. M.B. Si vous préférez suivre vos cours cet automne, contactez-nous avant le 18 juin et économisez.

Pour de plus amples renseignements: 529-0331

L.P.S. (Language Power System) 20 ou 50, rue St-Jean, suite 438 Permis no.: 669552

SPÉCIAL POUR LE PRINTEMPS!

Semences exotiques

- Oiseaux du Paradis, Papayas,
- Roses de forêt (Woodrose)
- Bananiers, Cafésiers,
- Légumes chinois,
- Tomates corréées,
- Luffa (éponge) etc.

Orchidées de collection

- Epidendrum, Cymbidium,
- Oncidium Dendrobium,
- Doritis Catleya,
- Culture de champignons, Etc.

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 17h

claudette de bois

Venez profiter de notre expérience

48, rue Champlain, Québec G1K 4H7 — Tél.: 694-0676

FRANÇOIS PROST
COIFFEUR



Vous donne rendez-vous à compter du 28 avril

maxine coiffure

Une différence qui se voit!
651-6885
Place Ste-Foy, Ste-Foy

monsieur LIQUIDATION

UNIQUE A QUEBEC!
Notre marchandise provient de faillites, surplus de manufacture, d'articles discontinués ou légèrement endommagés.

Tél.: 525-4678 - 525-8818

OUVERT
jeudi, vendredi
samedi

Rabais de 30% à 50%
et sur certains articles, jusqu'à **90%**

ENS. CHAMBRE No 707



699⁹⁵

ENSEMBLE DE CUISINE



\$382

BUFFET ET MUCHE 48"



\$362

Valeur globale \$1,475

SOULIERS GARÇONS ET FILLES



9⁹⁵

400 paires seulement. Fabrication tout cuir. Pointures: 11 à 6. Plusieurs autres modèles disponibles. Valeur de \$30

SANDALES



4⁹⁵

VALEUR DE 19.95

9⁹⁵



Pour hommes et jeunes hommes seulement. 200 paires. Pointures: 7 à 12.

9⁹⁵

Valeur de 30⁰⁰

1,000 autres paires de bottes et souliers, etc.

Plus de 1,000 PAIRES DE JEANS



\$12⁰⁰ ch.

de marques variées
Grandeurs 26 à 38
Valeurs de \$25 à \$95

250 COMPLETS



avec ou sans petite veste de marques très connues de différentes qualités.

Détail \$125 et \$225
SPÉCIAL
\$45 à \$75

Tels qu'annoncés à la T.V.

"PATCH FIX"



Reg. \$4.95

2²⁵

"NU FINISH"



Reg. \$5.45

3⁴⁹

COUPEAU



Valeur \$7.95

\$3⁹⁵

FERRE "Sure-Set"



SPECIAL

.98

250 COMPLETS



avec ou sans petite veste de marques très connues de différentes qualités.

Détail \$125 et \$225
SPÉCIAL
\$45 à \$75

BIBLIOTHÈQUE MURALE



avec lumières intérieures. Blanc ou noyer.

Valeur de \$1,150

\$585

Ensemble de 3 seulement

1090, Près du viaduc des Capucins. **de la Canardière**

CASSE-CROUTE
sur place



pierre champagne de 9h. à 11h. le matin
Téléphone: 647-3434

Sortez les bicyclettes

La température aidant, un millier de cyclistes sont attendus, dimanche prochain, au "Rallye cyclothon des amis de Nipper", au profit du club cycliste Lions-Les Saules.

Ce rallye "machinose" se veut la première manifestation d'importance dans le monde du cyclisme cette année. La randonnée familiale d'une vingtaine de milles se mettra en branle à 13h, du magasin Gaston Lévesque, rue Chabot, à Vanier.

Cette journée familiale de cyclisme débutera toutefois dès 10h30 alors que les membres du club cycliste Lions-Les Saules animeront une clinique d'ajustement et d'entretien des vélos.

Inspiré à la fois, du rallye automobile avec ses centres de

contrôle (check-points) et diverses formes de collecte de fonds, le rallye cycliste en question se déroulera dans des conditions sécuritaires maximales (escorte de police, encadrement de cyclistes, etc). Ce qui est particulièrement intéressant dans ce rallye, c'est que le produit des commandites sera entièrement versé à l'organisme cycliste.

Pourquoi avoir baptisé cet événement "le rallye cyclothon des amis de Nipper"? Parce que l'événement est commandité par RCA Victor et que Nipper c'est le petit chien blanc à l'oreille dressée qui fut pendant des années la marque de commerce de cette compagnie. En 1968, Nipper s'est éclipse des produits RCA, quoiqu'il soit demeuré présent sur les disques de cette compagnie.

La Fenièrè fera rire

Georges Delisle, le directeur du théâtre La Fenièrè, pourrait bien présenter une quatrième pièce, cet été. Une comédie magnifiquement absurde mettant en vedette un directeur de théâtre, ancien Bonhomme Carnaval, ne sachant pas trop s'il doit voter pour le OUI ou pour le NON lors d'un référendum politique national. La conscience politique de l'homme serait déchirée entre son OUI artistique et son NON économique. Il ne sait pas si son coeur doit suivre sa raison ou vice versa.

Soyez rassurés, chers lecteurs, Georges Delisle ne présentera pas cette pièce et ce pour une bonne raison: il ne veut pas se prononcer publiquement sur la question. Il est bien prêt à le faire sous le sceau de la confiance, mais sans plus. Par contre, pour sa 23e saison, La

Fenièrè présentera trois vaudevilles tout au moins aussi intéressants.

Du 17 mai au 26 juin, l'affiche est au "Voyage à trois". Les spectateurs sont transportés dans une île du Pacifique où l'on trouve le mari, sa femme et l'ami de celle-ci, abandonnés là par des marins qui préfèrent la contrebande au transport des passagers.

Du 28 juin au 7 août, La Fenièrè présente "Hermine". Brevement, il s'agit d'un éditeur qui fait la cour à une femme pendant que le mari est caché dans le placard.

Enfin, du 9 août au 21 septembre, Georges Delisle offre Moumou, un vaudeville déjà présenté en 1966, qui fut un énorme succès. En d'autres termes, La Fenièrè nous présentera une 23e saison estivale de rire et de gaieté.

Triste sort pour la maison Krieghoff

Il y a un an presque jour pour jour, soit le 27 avril 1979, je déplora le sort qui était réservé à la maison Cornelius Krieghoff, sise sur Grande-Allée, juste en face de la rue Cartier.

Cornelius Krieghoff, un peintre d'origine hollandaise, qui a habité cette maison pendant plusieurs an-

nées lors de son séjour à Québec au siècle dernier, est sans doute l'artiste qui a su le mieux décrire la vie des Québécois de son temps. Ses tableaux valent maintenant une fortune... mais sa maison continue de tomber en ruine.

Quelques jours après la parution d'un premier article sur cette

maison, soit le 3 mai 1979, le député de Taschereau à l'Assemblée nationale, Me Richard Guay, soulevait le dossier en Chambre et demandait quelques explications au ministre des Affaires culturelles.

Nous devons alors apprendre que la dite maison avait été classée "monument historique" depuis longtemps; qu'elle appartenait à la "Ladies Protestant Home"; que le ministre avait déjà suggéré bon nombre d'acheteurs sérieux mais sans succès; et que le désir caché de la communauté protestante était que la maison soit purement et simplement jetée à terre afin que la dite communauté puisse ainsi récupérer le terrain.

Depuis, on n'a plus entendu parler de la maison Cornelius Krieghoff. Richard Guay devait suivre le dossier mais je n'en ai jamais réentendu parler... jusqu'à tout récemment.

La semaine dernière en effet, je devais recevoir deux appels téléphoniques déplorant l'état de déchéance de la maison qui, bien

sûr, ne s'est pas amélioré depuis un an.

De ces deux appels, j'en retiens un surtout, celui du peintre-pharmacien Jimmy Halpin de Sainte-Foy. Celui-ci devait me suggérer d'inviter tous les peintres de la région (Lacurto, Albert Rousseau et les autres) à peindre la maison Krieghoff à leur façon. Ces peintures pourraient par la suite être vendues pour constituer une fondation qui serait en mesure d'acheter, et de déménager s'il le faut, la cambuse en question.

Personnellement j'ajouterais ceci: ces peintures devraient être achetées par le ministre des Affaires culturelles et exposées dans la maison Krieghoff une fois que celle-ci aurait été transformée en musée Krieghoff.

Mais encore faut-il avoir un ministre des Affaires culturelles qui sache s'enlever les doigts de dedans le nez. Capable de prendre les décisions qui s'imposent comme, par exemple, l'expropriation de la maison Cornelius Krieghoff et du terrain sur lequel elle est sise.

Mon carnet mondain

Femme de carrière

Marie-Andrée Cardinal, administrateur en placement à la bourse et en placement garanti pour le Trust Royal, a été choisie récemment la jeune femme de carrière de l'année par l'Association des femmes de carrière de la ville de Québec. En plus de faire un exposé sur le thème de "Aujourd'hui je participe" les participantes à ce concours ne devaient pas avoir plus de 26 ans et au moins un an d'expérience sur le marché du travail.



Marie-Andrée CARDINAL

L'enfant d'autrefois

Une équipe de chercheurs de l'université Laval est à la recherche de personnes qui posséderaient des objets ayant trait à la vie de l'enfant d'autrefois. On accepte tout: des objets d'hygiène corporelle (langes, bibérons etc) aux jeux, jouets et matériel scolaire en passant par les brassards de premières communions et les costumes de cow-boys. Ces objets serviront à préparer une exposition sur l'enfant d'autrefois et ils pourront éventuellement être achetés. Communiquez avec la secrétaire du CELAT à 656-5973.

Auto-pouce

Si vous n'êtes pas d'accord avec la dernière hausse des tarifs à la CICUQ, vous pouvez toujours songer à Auto-pouce, un organisme qui, grâce à la collaboration d'automobilistes volontaires, offre un service de dépannage aux personnes âgées, handicapées et à faible revenu. Les intéressés n'ont qu'à téléphoner à 529-2842.

Défilé de mode

L'Association des marchands de Place Québec présente, cet après-midi à 15h30 et samedi à 14h30, deux défilés de mode "printemps-été" dans le but de profiter au maximum de l'achalandage que l'on retrouve dans cette place commerciale de par la tenue du Salon du livre au Centre municipal des congrès.



La maison où Cornelius Krieghoff a habité, au 115 Grande-Allée ouest.



LE PROGRAMME DU PRINTEMPS "MOTEUR AU POINT" DES DÉTAILLANTS GULF

\$38⁹⁵* \$42⁹⁵* \$46⁹⁵*
OU MOINS OU MOINS OU MOINS

4 cyl. allumage électronique - 6 cyl. allumage électronique - 8 cyl. allumage électronique

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 17 MAI 1980

Y COMPRIS LES PIÈCES ET LA MAIN-D'OEUVRE.

*Pour la plupart des voitures particulières, chez tous les détaillants Gulf participants. *IL EN COÛTE 18 DE PLUS POUR LA PLUPART DES VOITURES NÉCESSITANT DES VIS PLATINÉES ET UN CONDENSATEUR.

Des essais ont démontré qu'une automobile bien entretenue utilise en moyenne 24% moins de carburant

Un essai récemment tenu par le ministère fédéral de l'Énergie et la division d'Ottawa de la "Ontario Motor League" a prouvé qu'une mise au point permettait d'augmenter l'économie d'essence jusqu'à 41%. L'économie moyenne de carburant atteignait 24,5%.

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Voici ce que votre détaillant Gulf fera Vérifications

- pré-analyse du système d'allumage
- équilibrage des cylindres
- chapeau d'allumeur et réluctance

- câbles de haute tension
- filtre à air
- soupape de ventilation du carter (P.C.V.)
- toutes les courroies et tous les boyaux
- batterie, câbles, nettoyage des bornes
- analyse finale du système d'allumage

Fourniture et pose

- bougies neuves de type antiparasite

Lubrification ou réglage

- soupape du manchon de réchauffage
- carburateur
- distribution



Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'utilisateur inscrit Gulf Canada Limitée



Pour plus de commodité, utilisez votre carte-voyage Gulf ou, à la plupart des stations Gulf, la carte Visa ou Master Charge.

Gulf vous aide à conserver l'énergie, à votre façon.

Assaut sur un préposé aux contraventions

TORONTO (PC) — Un préposé aux contraventions a été frappé et étouffé, hier, alors qu'il effectuait son travail dans une rue de Toronto. M. Maurice Matau, âgé de 34 ans, a failli perdre connaissance, lorsqu'il a été assailli par un automobiliste furieux. Il a dû être conduit à l'hôpital pour y recevoir les premiers soins.

M. Matau s'est servi de son émetteur portatif comme d'une masse pour se libérer de son agresseur. Un autre préposé, qui s'était porté à son secours, a également été assailli par un second individu.

Charles Plant, âgé de 27 ans et Lewis O'Ree, 26 ans, tous deux de Toronto, ont été accusés de voies de fait.

VILLE DE BEAUPORT avis public

- AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:
1. Que lors d'une assemblée du conseil municipal, tenue le 21 avril 1980, ledit conseil a adopté les règlements suivants: 80-281 modifiant le règlement relatif au tarif de compensation et les dispositions administratives de la cueillette et de la disposition des déchets;
 2. Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements au bureau du greffier, durant les heures de bureau.
 3. Que les règlements susdits entreront en vigueur suivant la loi. Donné à Beaufort, ce vingt-deuxième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt.

Le Greffier de la Ville Jacques Simoneau, o.m.a.

Économisez \$14

Québec*/Ottawa \$20 aller-retour

Profitez de ce tarif aller-retour 1-3 jours de VIA. L'aller peut s'effectuer tous les jours, sauf le vendredi. Pour tous détails, communiquez avec un agent de voyages ou VIA.

*Sainte-Foy

Traitez-vous bien, prenez le train.



Ottawa pressé de légiférer sur l'information gouvernementale

OTTAWA (PC) — La Commission de réforme du droit du Canada a réclamé hier du gouvernement fédéral qu'il fasse immédiatement voter une loi en faveur de l'accessibilité aux renseignements obtenus aux frais des contribuables.

La commission a loué le projet du précédent gouvernement conservateur de nommer un "ombudsman" de l'information qui trancherait les

différends entre les citoyens et les bureaucrates qui refusent de divulguer des informations.

Les tribunaux devraient avoir le dernier mot à dire sur les documents qui peuvent rester secrets.

La commission demande encore une révision de la loi des secrets officiels, du système de classification des documents et du serment de secret des fonctionnaires.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics — Canada, chambre 256, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q., G1K 4K2, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus.

ENTREPRISES

Appel d'offres 80Q-041P — Nouveau système d'alarme-incendie - I.G.C., 118, rue Dalhousie, Québec, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis au bureau de l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'au bureau de poste du 300, rue St-Paul, Québec.

Date limite: le mercredi 14 mai 1980
Dépôt: aucun

Renseignements: tél.: (418) 694-3142

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "L'ACHAT DE MATERIEL DE SIGNAUX LUMINEUX - 1980" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au jeudi 15 mai 1980, à ONZE HEURES (11 h. a.m.) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné pour l'ensemble des travaux qui font l'objet de cet appel d'offres, sur les formules fournies à cette fin par le propriétaire et qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 17 avril 1980

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat



APPELS D'OFFRES

NUMEROS:

79/80-13: Réfection des toitures de l'école MARGUERITE-D'YOUVILLE 1473, rue Provencher Cap-Rouge

79/80-14: Réfection des toitures de l'école ST-YVES 2475, rue Triquet Sainte-Foy

La Commission scolaire Sainte-Foy recevra jusqu'à 09h30, le vendredi 9 mai 1980, au 1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy, des soumissions sous enveloppes scellées pour la réfection des toitures des écoles Marguerite-d'Youville, Cap-Rouge, et St-Yves, Sainte-Foy. Tout soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission scolaire Sainte-Foy auquel il joindra un chèque certifié ou bon de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la Commission scolaire Sainte-Foy.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges et les formules de soumissions à remplir pour chacun des appels d'offres en s'adressant à la Commission scolaire Sainte-Foy, Services de l'Équipement, 1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy, téléphone 657-3339.

Les soumissions seront ouvertes en présence de deux représentants de la Commission scolaire Sainte-Foy et des soumissionnaires intéressés, à la Commission scolaire Sainte-Foy, Services de l'Équipement, le vendredi 9 mai 1980, à 09h30.

La Commission scolaire Sainte-Foy ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. Les soumissions, pour être conformes, devront être valables pour une période de quarante-cinq (45) jours et devront être déposées à l'endroit indiqué et pour l'heure fixée.

LE DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT
YVES PAQUIN

Le 21 avril 1980

L'OCCASION À PRENDRE AU VOL



Déjà, vous êtes prêt à prendre le départ et c'est vous qui êtes aux commandes.

Qui n'a pas rêvé de piloter un avion, de fuir son quotidien, de s'offrir un plaisir sortant de l'ordinaire, de dévorer de l'espace, dites-moi qui? Eh bien, l'occasion tant attendue se présente à vous sous forme de cours de pilotage. Offrez-vous une dimension nouvelle en matière de loisirs. Relevez le défi en vous inscrivant chez Québec Aviation Ltée. Tous les cours de pilotage sont déductibles d'impôt.

NOLISEMENT
Il est également bon que vous sachiez que nous nous spécialisons dans le noliselement. Pour de plus amples renseignements: composez 872-1200 et demandez Collin Simard

DEMANDEZ ANDRÉ ALLARD (418) 872-1200
HANGAR NO. 2, AEROPORT DE QUÉBEC
STE-FOY G2E 3M3

Québec Aviation Ltée
Une filiale de la Corporation de Gestion La Vérendrue

La Vente Gala Confort

bat son plein chez "la maison du couple"

J.O. FISET

UNIQUE A QUEBEC



Un nouveau style futuriste! Un sofa incluant radio transistor AM-FM et cassette. Ce nouveau modèle est une création de A. Liscioli (dessinateur) et fabriqué par la Compagnie ROMANO INC. de Montréal. Venez admirer le mobilier de salon de vos rêves, le "CALYPSO" et vous vous laisserez séduire par son style, son confort et son élégance. L'essayer c'est l'adopter... Il est maintenant disponible chez votre magasin J.O. FISET INC. de Québec, dans un riche tissu 100% acrylique. Choix de 7 couleurs.

Spécial d'introduction

\$1229⁹⁵

2 mcx, sofa 3 places et fauteuil. Causeuse disponible en sus. \$479.95

"la maison du couple"

Du lundi au mercredi de 9h à 5h30; le jeudi et le vendredi de 9h à 9h et le samedi de 9h à 5h.

chez votre marchand de

meubles prestige

J.O. FISET

55, DORCHESTER SUD — 525-6101

Futurs couples réservez le vôtre immédiatement, mise de côté 12 mois, sans frais.



Situation de la femme: Axworthy prêt à agir

OTTAWA (PC) — Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme a déposé, hier devant le ministre fédéral responsable de la condition féminine, M. Lloyd Axworthy, une série de recommandations sur la femme et le syndicalisme, ainsi que sur la situation des femmes battues.

Le ministre a répondu en réitérant les assurances contenues dans le discours du trône visant à éliminer les discriminations dans l'emploi, à commencer par la fonction publique, à former des femmes à des activités non

traditionnelles et à améliorer les services sociaux et les soins offerts aux victimes d'actes de violence, en coopération avec les provinces.

Considérant que le Conseil canadien des relations de travail a reçu plus de plaintes contre les banques que contre tous les autres secteurs d'activité et que la plupart des employés de banque sont des femmes, le conseil a demandé au gouvernement fédéral de faire enquête sur les pratiques en milieu de travail dans le système bancaire relativement à la syndicalisation des femmes.

Le conseil a également recommandé que le gouvernement fédéral, de concert avec les syndicats de la fonction publique, travaille à réaliser l'objectif du salaire égal pour un travail égal.

Ce à quoi M. Axworthy a répondu que l'élimination des discriminations dans l'emploi était le mandat le plus important qu'il avait reçu. Aussi, a-t-il promis de mettre l'accent sur l'élimination des pratiques discriminatoires dans la fonction publique.

La violence

La combinaison des deux portefeuilles, emploi et statut de la femme, ne sont pas une coïncidence, mais la possibilité de mieux comprendre les problèmes qui se posent aux femmes dans l'emploi et d'y apporter une solution, a fait remarquer le ministre à ses auditeurs.

Au chapitre de la violence à l'égard des femmes sur lequel le conseil a déjà fait une série de recommanda-

tions en janvier, il a été demandé au gouvernement fédéral de mettre au point un mécanisme de financement adéquat des maisons de refuge ou de transition qui accueillent les femmes battues.

Le conseil a insisté sur le besoin pressant de venir en aide aux maisons de transition et d'insister sur la prévention par une campagne d'éducation populaire.

Conscient du rôle que

jouent les provinces dans la répartition des fonds octroyés, le conseil entend faire pression de manière à ce que les maisons de transition soient incluses dans les plans de financement des provinces. Il demande à la Direction fédérale des programmes de services sociaux du ministère de la Santé d'entreprendre une étude afin d'évaluer dans quelle mesure le régime d'assistance publique du Canada serait capa-

ble de financer ces maisons de transition.

M. Axworthy s'est dit désolé du néo-conservatisme auquel on avait à faire face dans le problème de la violence faite aux femmes. "Il faut changer la mentalité des gouvernements et reconnaître que les services sociaux ne sont pas des suppléments mais des nécessités", a-t-il affirmé, tout en assurant ses auditeurs que la ministre de la Santé, Mme Monique Be-

gin, était aussi consciente de la situation.

Campagne d'information

Afin de mettre en branle une vaste campagne d'information populaire sur la gravité des problèmes des femmes battues, le conseil a demandé un montant de \$370.000 par année durant trois ans.

Cette somme serait affectée à l'éducation du public aux

niveaux régional et local (\$250.000) et à la tenue de conférences nationales et régionales.

Même si le conseil est pour la déjudiciarisation de certaines infractions, il recommande que la violence faite aux femmes soit considérée comme un acte criminel grave et ne soit pas traitée hors du système judiciaire, mais que celui-ci soit mieux approprié aux besoins des femmes.

2e arrêt au Devoir

MONTREAL (PC) — Une autre grève de 24 heures a empêché la parution du quotidien Le Devoir, aujourd'hui, pour la deuxième fois cette semaine.

Les 35 employés de la salle des nouvelles, sans contrat depuis décembre 1978, ont débrayé pour protester contre l'absence d'une nouvelle offre patronale lors d'une rencontre avec les médias-quebécois plus tôt cette semaine.

Mais le rédacteur en chef, M. Michel Roy, a déclaré hier que la direction n'avait pas eu l'intention, de toute façon, de déposer une nouvelle offre à cette réunion.

CORRECTION
Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue hier le 23 avril, en page D-17 de ce journal. Vous auriez dû lire:

BISCUITS AU CHOCOLAT FONDANT ou CREME DE VANILLE DOMINION
Sac de 16 oz
PRIX SPECIAL 1.18
Nous nous excusons auprès de nos clients



Miracle Mart

Rabais du prix de l'OR!

A cause des fluctuations du marché, les prix de nos bijoux en or 10 carats illustrés dans notre cahier publicitaire "Super Solde", ont été réduits encore plus bas!

Item	Tel qu'annoncé dans la circulaire		Nouveaux bas prix	
	Ord.	Solde	Ord.	Solde
Chaîne à maillon double	\$51 à \$64	25.50 à \$32	\$41 à \$51	20 ⁵⁰ à 25 ⁵⁰
Chaîne cable	\$53 à \$140	26.50 à \$70	\$42 à \$112	21 ⁰⁰ à 56 ⁰⁰
Chaîne à maillon losange	\$108 à \$134	\$54 à \$67	\$86 à \$107	43 ⁰⁰ à 53 ⁵⁰
Chaîne à maillon carré	\$58 à \$164	\$29 à \$82	\$46 à \$131	23 ⁰⁰ à 65 ⁵⁰
Chaîne serpentine	\$80 à \$118	\$40 à \$59	\$64 à \$94	32 ⁰⁰ à 47 ⁰⁰

Item	Tel qu'annoncé dans la circulaire		Nouveaux bas prix	
	Ord.	Solde	Ord.	Solde
Petit coeur	\$48	\$24	\$38	19 ⁰⁰
Croix	\$32	\$16	\$26	13 ⁰⁰
Croix	\$64	\$32	\$51	25 ⁵⁰
Croix	\$60	\$30	\$48	24 ⁰⁰
Petits anneaux	\$68	\$34	\$54	27 ⁰⁰
Anneaux moyens	\$90	\$45	\$72	36 ⁰⁰
Anneaux larges	\$112	\$56	\$90	45 ⁰⁰
Anneaux tournés	\$82	\$41	\$66	33 ⁰⁰
Breloque no 1	\$52	\$26	\$42	21 ⁰⁰
Breloque "Playboy Bunny"	\$38	\$19	\$32	16 ⁰⁰
Tréfile dans fer à cheval	\$44	\$22	\$35	17 ⁵⁰
Breloque raquette de tennis	\$58	\$29	\$46	23 ⁰⁰
Breloque petite clé	\$42	\$21	\$34	17 ⁰⁰
Petite corne italienne	\$32	\$16	\$26	13 ⁰⁰
Corne italienne moyenne	\$56	\$28	\$45	22 ⁵⁰
Corne italienne large	\$76	\$38	\$61	30 ⁵⁰
Foi, Espérance, Charité	\$55	27.50	\$44	22 ⁰⁰
Breloque Néfertiti	\$52	\$26	\$42	21 ⁰⁰
Breloque suce	\$44	\$22	\$35	17 ⁵⁰
Breloque éléphant	\$58	\$29	\$46	23 ⁰⁰
Breloque zodiaque	\$46	\$23	\$38	19 ⁰⁰
Breloque zodiaque	\$112	\$56	\$90	45 ⁰⁰
Épingle Néfertiti	\$60	\$30	\$48	24 ⁰⁰
Épingle coeur	\$52	\$26	\$42	21 ⁰⁰
Boucles-boutons étoile	\$58	\$29	\$46	23 ⁰⁰
Boucles-boutons coeur	\$40	\$20	\$32	16 ⁰⁰
Boucles-boutons coeur gonflé	\$58	\$29	\$46	23 ⁰⁰
Boucles-boutons en losange	\$40	\$20	\$32	16 ⁰⁰

Venez tôt profiter des ces bas prix spectaculaires sur nos bijoux en or 10 carats

Actuellement, la grande vente Crown Diamond bat son plein! Tous les marchands Crown Diamond participants vous offrent, à prix réduits, 4 peintures vedettes de grande qualité.

PENDANT NOTRE VENTE DE PRINTEMPS CONFIEZ VOS COUCHES À CROWN DIAMOND



Pour les mordus des monocouches China White
* Avec China White de Crown Diamond, utilisé selon le mode d'emploi, pas besoin de 2e couche!

Le latex mat satiné
pas plus de \$15.68 le gallon
monocouche blanc China White

Le latex mat d'extérieur blanc
pas plus de \$16.68 le gallon
Crown Diamond

Le latex mat d'intérieur blanc
pas plus de \$16.68 le gallon
Crown Diamond

Rendez visite à l'un de nos marchands Crown Diamond participants et profitez de la grande vente Crown Diamond.

CONFIEZ VOS COUCHES À CROWN DIAMOND.

QUINCAILLERIE JOS DION INC. 3189, chemin Ste-Foy Ste-Foy, Qué. Tél.: 653-5175	QUINC. FERPLUS Centre de réparation St-Sacrament 785, Marguerite-Bourgeois Québec, Qué. Tél.: 681-5660	QUINCAILLERIE C. GAGNON INC. 204, St-Vallier ouest Québec, Qué. Tél.: 525-9610	QUINCAILLERIE CIMON INC. 2565, Maufils Québec, Qué. Tél.: 661-0851	CENTRE DE RENOVATION R. BOIES INC. 215, Lachance Beauport, Qué. Tél.: 827-4531
PIECES D'AUTOS MINI PRIX ENR. 151, rue Seigneuriale Beauport, Qué. Tél.: 667-6536	LE CENTRE DE RENOVATION G. B. INC. 650, boul. Rochette Beauport, Qué. Tél.: 661-7654	VILLENEUVE ET FRERE ENR. 2300, av. Royale Beauport, Qué. Tél.: 663-9894	QUINCAILLERIE FAUCHER ENR. 6490, boul. Ste-Anne L'Ange-Gardien, Qué. Tél.: 822-0688	QUINCAILLERIE HUOT ENR. 205, rue St-Joseph St-Raymond, Portneuf, Qué. Tél.: 337-7311
FERNAND MORISSETTE INC. 4008, boul. du Jardin Orsainville, Qué. Tél.: 628-0721	FERNAND MORISSETTE INC. 4245, boul. Hamel Ancienne-Lorette, Qué. Tél.: 872-2874	DECOR BON-AIR 1020, D'Angoulême Charlesbourg, Qué. Tél.: 628-1188	QUINCAILLERIE QUEBECOISE INC. 4625, 1ère Avenue Charlesbourg, Qué. Tél.: 628-7522	QUINCAILLERIE PHOR-MAT INC. 5555, 3e Avenue ouest Ctre Jadis, Charlesbourg Tél.: 623-1793
RE-MAT INC. 1178, rue du Pont St-Lambert de Lévis, Qué. Tél.: 889-9521	QUINCAILLERIE ST-ETIENNE INC. 859, route Lagueux St-Etienne de Lauson, Qué. Tél.: 831-9725	QUINCAILLERIE YVON CANTIN 990, Commerciale St-Jean Chrysostome, Qué. Tél.: 839-6090	QUINCAILLERIE RO-NA 320, boul. Frontenac, centre commerciale Black Lake, Qué. Tél.: 423-2524	QUINCAILLERIE B. A. LTEE 11, Camiré St-David, Qué. Tél.: 837-8713
QUINCAILLERIE JACQUES & FRERE LTEE 1231, 13e Rue nord Charly, Qué. Tél.: 832-4613	AMEUBLEMENT ST-GILLES ENR. 2072, Principale St-Gilles, Cte Lotbinière, Qué. Tél.: 888-4642	MAGASIN LAURIER 348, rue St-Joseph Laurier-Station, Qué. Tél.: 728-2166	JACQUES VIGNEAULT ET FILS INC. St-Ferdinand, Qué. Tél.: 428-3778	ALIMENTATION J. P. LETOURNEAU INC. 769, 15e Rue St-Zacharie, Cte Beauce, Qué. Tél.: (418) 593-2461
YVON RHEAUME ENR. ent. peintre 133, rue Racine Loretteville, Québec Tél.: 842-4483	QUINC. CHOUINARD 1403 Provencher Cap-Rouge Tél.: 653-7446	BOUTIQUE DE LA COULEUR MARCEL SOULIERE 1759, av. St-Louis Plessisville, Qué. Tél.: 362-7884		